CAHIERS DE L'OPIE Poitou-Charentes n°1

LEPIDOPTERES DU POITOU-CHARENTES VENDEE ET LEURS BIOTOPES

Robert LEVESQUE

Mars 2008

opie Poitou-Charentes
OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT

AVANT-PROPOS

Notre collègue Robert Lévesque, président d'honneur de l'OPIE Poitou-Charentes, étudie les papillons depuis plus de 50 ans. Sa riche carrière entomologique s'étant déroulée durant cette période charnière qui a connu, à partir des années 1950, une importante mutation de l'agriculture et une profonde modification concommitante des paysages, il a pu en suivre année après année les répercussions sur la faune des papillons de notre région, et du département voisin de la Vendée.

Au milieu des années 1980, Robert Lévesque a rédigé un travail synthétisant ses observations sur le peuplement lépidoptérologique du Poitou-Charentes et Vendée par grands milieux, et intégrant des données climatiques précises. Par un malheureux concours de circonstances, cet article destiné à une revue naturaliste n'est jamais paru. Il nous l'a confié il y a quelques mois, en nous demandant de l'utiliser au mieux. Il nous a semblé que cette étude, bien que datant de plus de 20 ans, devait être publiée car toujours d'actualité sur bien des points.

Tout d'abord, le constat qu'il a dressé alors de la régression de nombreuses espèces n'a fait malheureusement qu'augmenter depuis. Cette érosion de la biodiversité étudiée par le biais des lépidoptères se confirme chaque jour un peu plus, et la tendance est plutôt à l'accélération. Robert Lévesque nous fournit un précieux point d'étape qui permettra d'utiles comparaisons.

L'intérêt que notre collègue a porté aux données climatiques permet aussi d'utiliser son travail pour essayer de cerner l'influence du réchauffement climatique sur la répartition de certaines espèces. En lisant son travail, vous noterez qu'à cette époque Robert Lévesque pointait déjà la remontée d'espèces autrefois plus méridionales. Sur ce volet aussi, il nous fournit un point d'étape, d'autant plus précieux que le changement climatique semblent inéluctable.

En complément de l'étude de Robert Lévesque, nous publions deux annexes destinées non pas à la compléter, mais à nous faire prendre conscience de nos responsabilités en tant qu'entomologistes de terrain dans la connaissances des phénomènes qu'il met en avant, érosion de la biodiversité et évolution de la faune sous l'influence du réchauffement climatique.

La première annexe est un article écrit par notre président pour la revue « INSECTES » de l'OPIE national, qui pointe la raréfaction depuis quelques années dans notre région d'une espèce autrefois banale, la petite tortue (*Aglais urticae*). Il s'agit apparemment d'une conséquence du réchauffement climatique, pour autant que les faibles données en notre possession nous permettent de juger. Toutes les

informations corroborant nos premières analyses ou au contraire les infirmant, sont les bienvenues. Notamment, nous souhaiterions savoir s'il existe encore des zones en Poitou-Charentes où la petite tortue est toujours commune, ou bien s'il y a des fluctuations annuelles importantes de ses populations. N'hésitez pas à transmettre vos données et vos observations sur cette espèce au président.

La seconde annexe est destinée à nous faire prendre conscience de la faiblesse de nos connaissances sur la faune entomologique en général et les espèces banales (ou autrefois banales) en particulier. Il s'agit de cartes de répartition des papillons de jour du Poitou-Charentes et de Vendée, périmètre de l'étude de Robert Lévesque, établies à partir des données collectées dans les revues lépidoptérologiques françaises et le catalogue Lhomme. Vous pourrez vous rendre compte que les données précises concernent surtout les espèces remarquables ou rares, alors que les espèces banales ne sont pas, ou très peu, citées.

Ce manque de données s'avère par exemple très gênant si nous voulons étudier dans le temps la répartition dans notre région de la petite tortue. Le catalogue Lhomme la mentionne « partout », ce qui revient à dire nulle part puisqu'il est impossible de traduire cette mention en points précis sur une carte.

Aussi, en liaison avec l'OPIE national qui met sur pied un « observatoire des insectes », nous allons lancer dans les mois qui viennent un recueil des données des collections et des carnets de terrain de celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient contribuer à augmenter notre connaissance des insectes du Poitou-Charentes. Un inventaire des lépidoptères du Poitou-Charentes étant par ailleurs lancé au niveau régional, ce recueil de données commencera par les papillons.

Le travail remarquable de Robert Lévesque nous a amené à publier ce premier « Cahier de l'OPIE Poitou-Charentes ». Nous ne souhaitons pas donner un rythme régulier de parution à cette collection, mais nous ne nous interdisons pas de récidiver dans l'avenir, notamment pour publier des synthèses sur les inventaires en cours, bourdons et bousiers.

LEPIDOPTERES

DU

POITOU-CHARENTES, VENDEE

ET

LEURS BIOTOPES

Par Robert LEVESQUE

INTRODUCTION

Situées entre les 45ème et 47ème parallèles, les côtes charentaises et vendéennes bénéficient d'un climat qui par certaines caractéristiques rappelle le climat méditerranéen.

Les îles en particulier (Ré, Oléron, Aix) ont à la fois cette douceur du climat Breton et cette rigueur de l'air des côtes Languedociennes sans l'inconvénient des vents du Nord (Cers, Grec, Mistral, Tramontane) auprès desquels notre « noroît » est une caresse. Ce type de climat si marqué qui n'intéresse qu'une bande côtière assez étroite a son pendant à l'Est de la France (vallée de la Haute Durance) entre les 44ème et 45ème parallèles.

Une différence d'importance : ici, la mer et sa douceur atlantique, là bas la montagne et sa rigueur continentale. Et pourtant nous assistons à ces deux extrémités de la France situées à un peu moins de 1000 km l'une de l'autre, à une remontée spectaculaire de la flore et de la faune de type méditerranéenne sur près de 200 km entre Gironde et Loire et jusqu'à Guillestre dans la vallée de la Durance.

Autre différence, dans notre Centre-Ouest, il s'agit beaucoup plus d'une résurgence que d'une remontée, alors que dans la vallée de la Haute Durance c'est un prolongement climatique sans aucune discontinuité.

L'arrière pays voit très rapidement ces caractéristiques disparaître puisque en moins de 100 km à vol d'oiseau on passe de 2300h d'ensoleillement à 1700h.

Aux multiples entrées de notre région administrative Poitou-Charentes on peut lire « Terre de tradition ». Effectivement la riche nature qui pourvoyait aux besoins des hommes n'a probablement pas favorisé l'implantation des industries modernes à la fin du dix-neuvième siècle et au vingtième siècle. Ce qualificatif à l'intention des touristes peut s'appliquer à beaucoup de régions françaises, mais aussi bien là qu'ailleurs il a pour but d'inciter ce dernier à s'arrêter afin qu'il laisse un peu de sa générosité dans cette région de passage et de transition. Voilà bien le qualificatif qui a caractérisé cette région sur le plan humain, pendant des siècles, et que la nature peut prendre à son compte. Région de transition en effet, on rencontre à la fois des espèces néotropicales et septentrionales comme on y rencontre des noms de familles à consonance mauresque, anglaise ou scandinave.

L'ensemble des espèces de lépidoptères est ici évidemment eurasiatique mais le début de notre étude sera consacré à des espèces qui peuvent y être considérées comme une caractéristique de climat et de lieu méditerranéens.

Toute une lignée de botanistes du Sud-Ouest et de l'Ouest atlantique (des Basses-Pyrénées au Morbihan) ont vu sous l'influence d'un climat similaire au climat méditerranéen les éléments floristiques de cette région comme une résurgence des espèces botaniques du midi français.

De FLAHAUT à RALLET (botanistes) les points de vue ont été nombreux, certains de ces auteurs comme REY prenant le climat comme base pour établir des zones botaniques, d'autres considérant que ce sont les espèces qui caractérisent le climat.

Si à la limite, on peut dire que dans le temps une plante est migratrice grâce à l'influence des éléments extérieurs (vent, animaux) la faune est beaucoup plus mobile et de ce fait beaucoup plus souple et rapide dans la conquête et l'occupation du terrain.

Avant d'entrer dans le détail des micro-climats il est bon d'effectuer un survol de la géologie et de la pédologie. La surface étudiée recouvre environ 40 000 km², elle est limitée à l'Est par une ligne reliant Beauvoir sur Mer, Poitiers, Angoulême, Royan à 50 km près.

L'examen de l'esquisse géologique montre que les types de sols y sont nombreux, des roches primaires de la chaîne hercynienne au Nord au calcaire crayeux et tendre du Sud de la Charente (Chalais). On retrouve le granit à l'Est de la Charente, mais il ne s'agit là que d'une étroite bordure qui fait partie du limousin et qui n'a rien à voir avec l'ensemble très calcaire des deux départements Charentais.

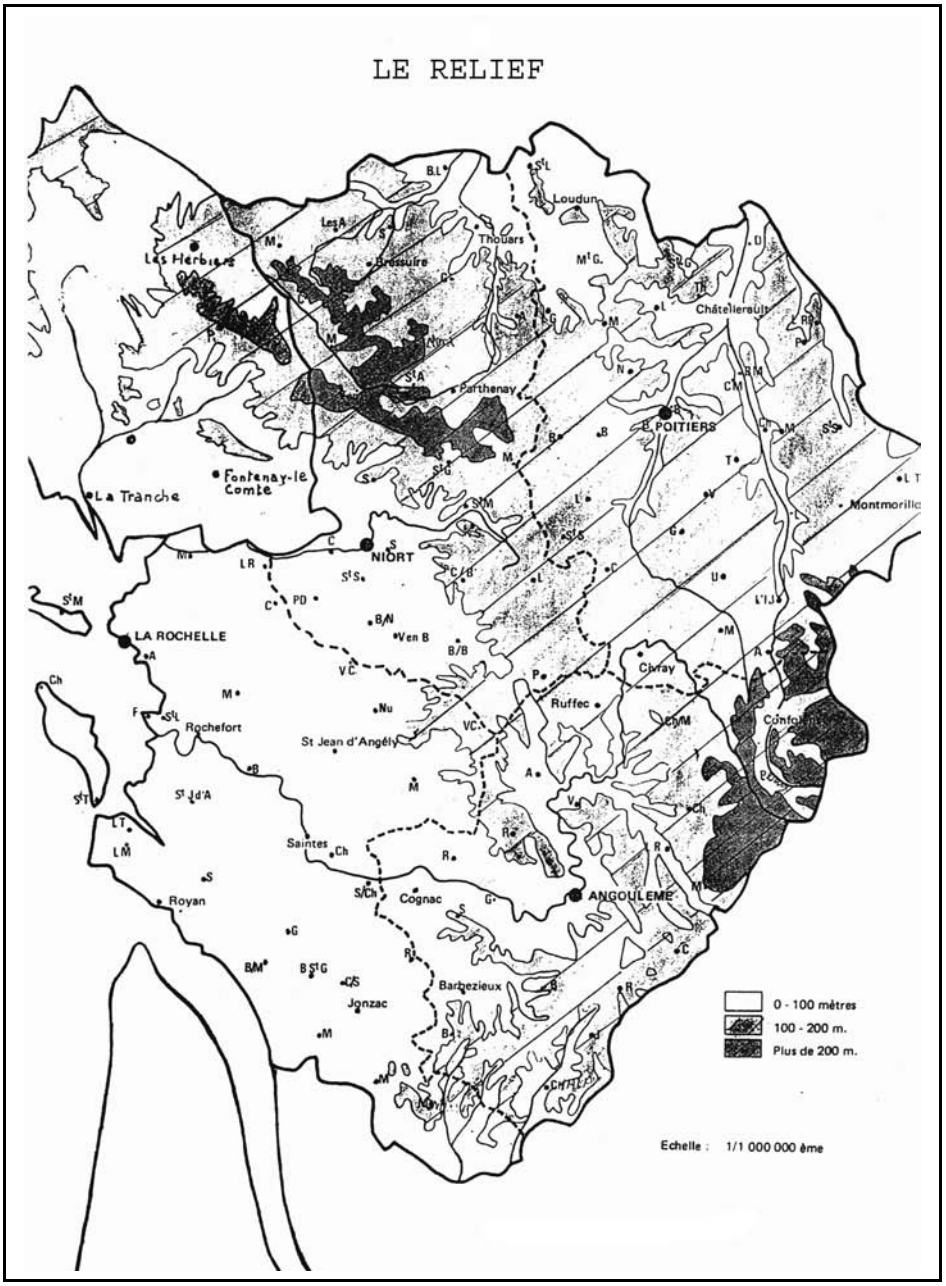

Vendée (85) et Poitou-Charentes (16, 17, 79 et 86)

A l'extrême Sud on trouve un prolongement des sols Girondins très imperméables sous des sables siliceux (poudingues) sur lesquels se prolonge la forêt landaise et des marécages. Mais dans l'ensemble les pays Charentais (Aunis, Saintonge, Angoumois) sont à très forte dominante calcaire (Crétacé, Jurassique) tout comme le Sud des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne.

Les dépôts quaternaires y tiennent aussi une grande place le long des côtes (vallées de la Sèvre et de la Charente et autres petits bassins côtiers).

Au Nord-Est de grandes étendues sont occupées par des terres rouges à Châtaigniers surtout dans le Nord de la Charente, le sud-Est des Deux-Sèvres, le Sud-Ouest de la Vienne.

L'ensemble que nous allons étudier est composite, formant une transition entre le bassin Aquitain légèrement plus chaud et humide d'une part, les sols granitiques Limousins et Bretons plus froids, d'autre part et les groies et landes du seuil du Poitou plus froides et plus sèches. Sur cet ensemble nous distinguerons sept milieux constituant des biotopes originaux :

1- La dune de la laisse de mer à la pinède.
2- La pinède dunaire avec son sous-bois (chêne-vert, saule).
3- Les marais côtiers (Marais salants, près salés ou non sur bri à scrobiculaires).
4- Les marais à tourbes (sèvre Niortaise, Charente).
5- Les coteaux ou chaumes et les petits bois de chênes malingres (chêne pubescent) sur les calcaires des Charentes et du Sud des Deux-Sèvres.
6- Les forêts sur terre à châtaigniers (l'Hermitain).
7- Les forêts sur sol primaire (Arpentéraux, Secondigny, La Sésine (Deux-Sèvres), St Hilaire de Vouillé, l'Ouest de Poitiers).

I. DONNES CLIMATOLOGIQUES

Pour les sept types de biotopes considérés, il nous faut distinguer quatre régimes climatologiques seulement, les dunes, les pinèdes et les marais côtiers ayant le même.

1. PRECIPITATIONS

La carte des isohyètes normales sur 25 années met en évidence l'influence du relief et de la forêt dans la répartition des précipitations. De l'ouest à l'est on rencontre la bande littorale sèche, plus humide au sud par suite de son approche de la Gironde, de ses boisements et de la dominance des vents d'ouest-sud-est.

Par contre de la baie de l'Aiguillon à Beauvoir-sur-mer on est sous la dominance des vents de « noroît » et la pluviométrie descend certaines années au-dessous de 500 millimètres.

L'accroissement de la pluviométrie est ensuite très rapide vers le nord-est à l'approche des Monts de Gâtine. (altitude supérieure à 200mètres, souvent plus de 1200 mm.). par contre au sud, elle progresse mais avec irrégularité suivant le relief et surtout les forêts rencontrées. Ainsi au voisinage du Marais Poitevin il pleut nettement plus dans la basse vallée du Mignon que dans la basse vallée de l'Autize. Toujours au sud, la progression se fait le long de la vallée de la Charente pour atteindre son maximum sur les contreforts du Limousin.

Par contre au nord-est la barrière hercynienne est un véritable parapluie pour le nord-est des Deux-Sèvres et le Nord-Ouest de la Vienne. Les précipitations s'accentuent à nouveau à l'approche de Poitiers.

Sur le plan de la distribution annuelle, la pluviosité maximale se situe entre le 15 octobre et le 15 février avec des variations très importantes entre ces dates puisqu'on notait moins de 10 mm et plus de 200 mm en novembre ou en février. On pourrait en dire autant des mois les plus secs ; juin, juillet août puisque les variations peuvent atteindre les chiffres indiqués ci-dessus. Le mois d'avril est le plus sec la pluviosité reprenant souvent abondamment en mai.

A. Hauteurs annuelles

Le système pluviométrique est océanique avec deux types de régimes : un régime de nord-ouest et un régime de sud-ouest. Ce dernier est à l'origine des fortes pluies. La carte des isohyètes ci – dessous résume la situation pluviométrique moyenne de cette région.

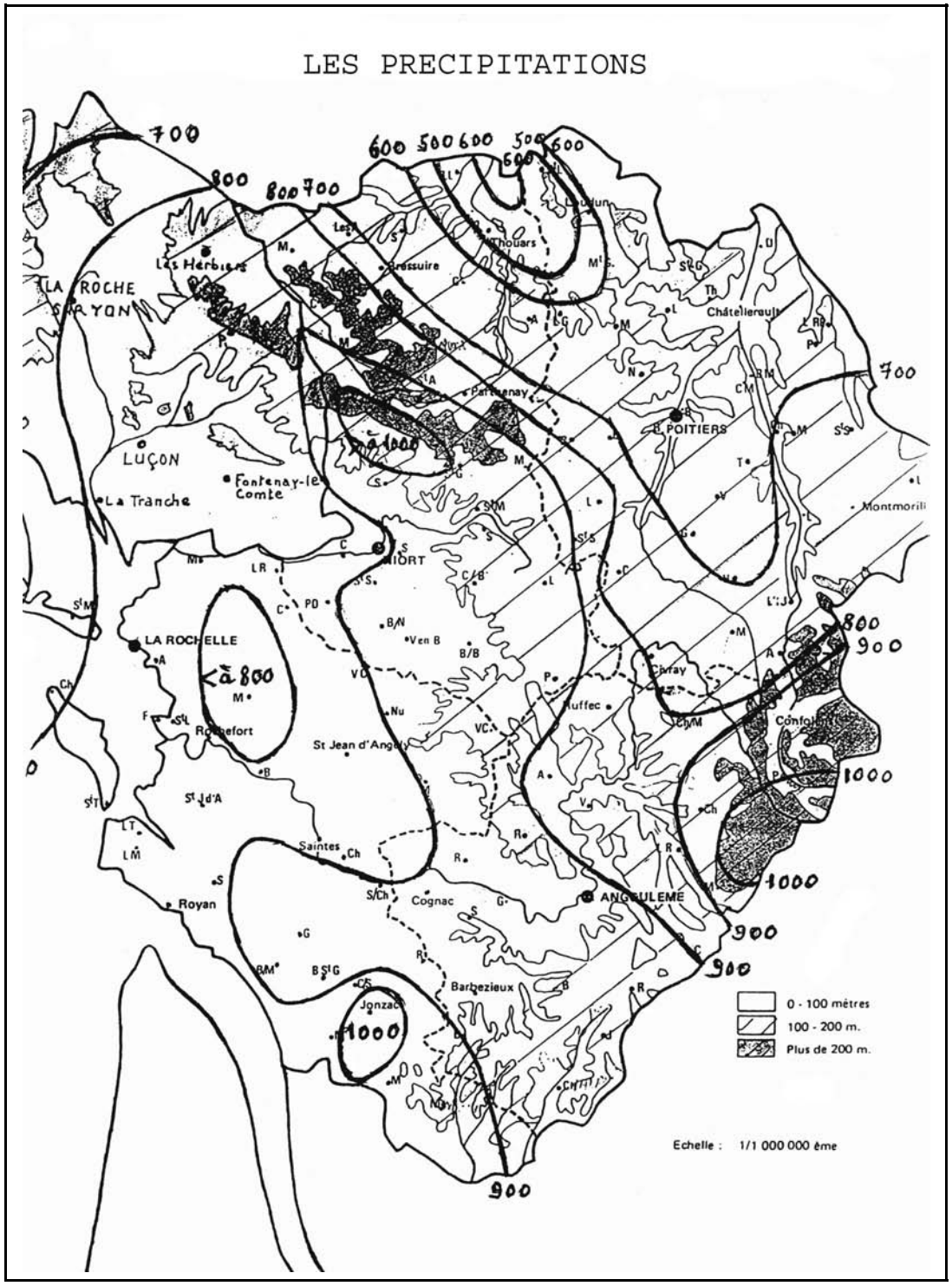

Carte des précipitations annuelles (en mm)

B. Coefficient pluviométrique mensuel

Si on compare les graphiques des coefficients mensuels établis d'après les moyennes mensuelles des précipitations pour cinq stations, il apparaît clairement que l'étalement des précipitations au cours de l'année est meilleur à l'intérieur des terres que le long de la mer.

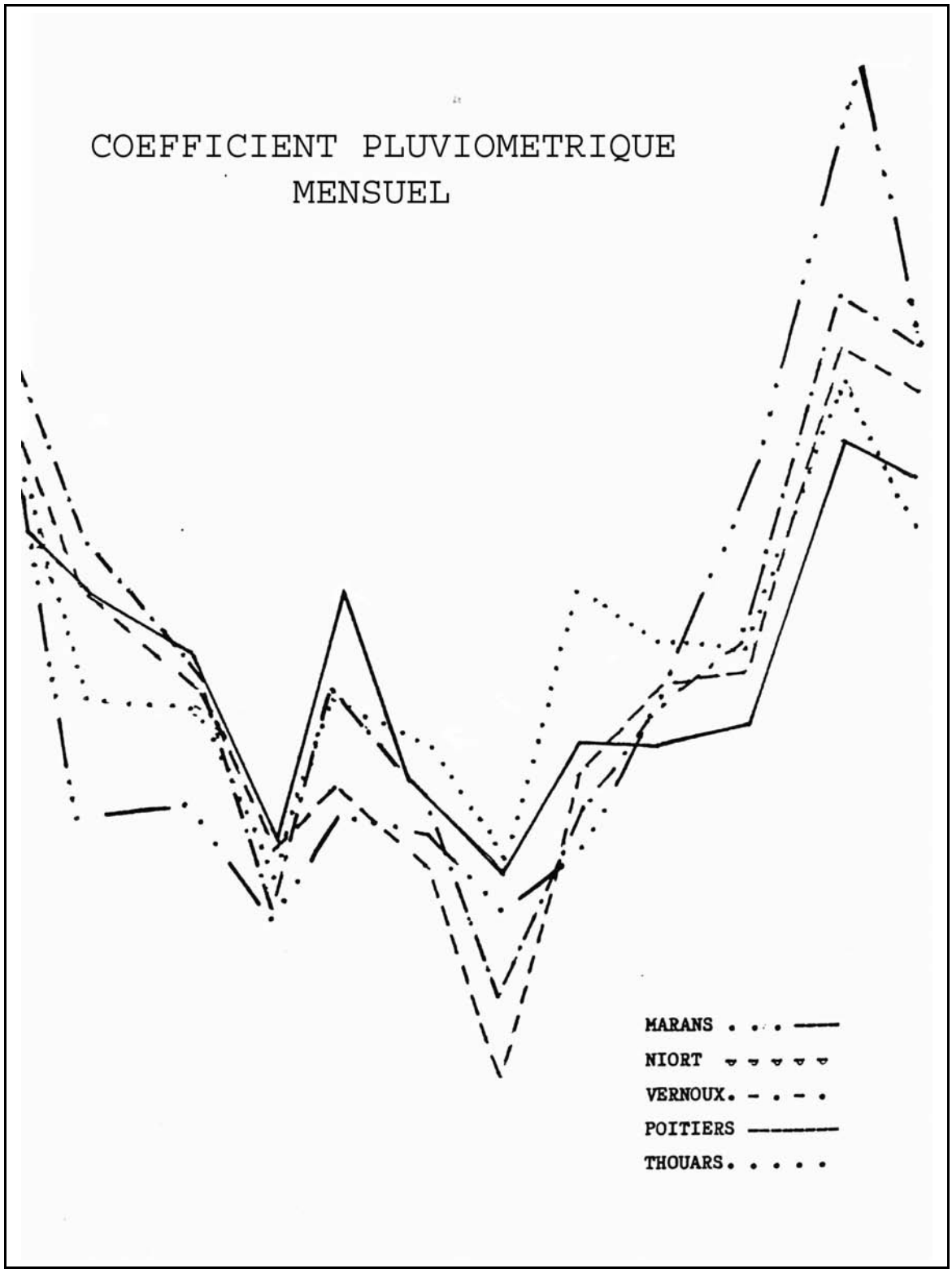

Graphiques des coefficients pluviométriques mensuels
de Marans (17), Niort (79), Vernoux (79), Poitiers (86) et Thouars (79)

C. Nombre de jours de précipitations

Les variations du nombre de jours de précipitations ne sont pas aussi importantes que les variations en quantité puisqu'on passe d'une minimum de 130 jours dans les régions les plus sèches de la côte Atlantique et du Thouarsais à 170 jours en Gâtine alors qu'en quantité on passe d'un minimum de 590 millimètres à 1 mètre pour les mêmes postes. Dans le premier cas le rapport est de trois pour quatre alors que le second il est de trois pour cinq.

D. Fortes précipitations

La hauteur maximale relevée en 24 heures a été notée en septembre 1964, H = 73 millimètres ; ce n'est pas un chiffre caractérisant particulièrement un des micro-climats de cette région.

E. Neige

Beaucoup plus caractéristique que le critère précédent puisqu'en allant des bords de l'Océan à la bordure du Limousin on passe de une à quinze journées neigeuses pour la moyenne annuelle.

F. Indice de continentalité pluviale moyenne

L'indice de continentalité pluviale est le rapport de la somme des coefficients des six mois les plus chauds à la somme des coefficients des six mois les plus froids. Cet indice exprime le degré de concentration des précipitations pendant la période d'été qui est l'une des caractéristiques de la continentalité du climat. Les valeurs obtenues pour différentes stations des régions concernées sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Le type de pluviosité pour chacune d'elle est indiqué d'après trois classes :

Type continental	c > 1,75
Type semi-continental	1,00 < c < 1,75
Type non continental	c < 1,00

Stations	Indices de continentalité	Type de pluviosité
Thouars	C = 1,1	Semi Continental
Vernoux en Gâtine	C = 0,80	Non continental
Marans	C = 0,75	Non continental
Niort	C = 0,70	Non continental
Poitiers	C = 0,82	Non continental
Clermont Ferrand	C = 1,80	Continental

La région de Thouars possède, seule, une pluviosité de type semi-continental, dans une région à large dominante non continentale avec C < 1 (à titre de comparaisons Clermont Ferrand caractérise le type de continental en France avec C = 1,80.)

2. TEMPERATURES ET REGIMES THERMIQUES

A. Températures moyennes

La température moyenne de la région varie de 10°5 à l'intérieur des terres à 13° le long de la côte atlantique. La carte des isothermes moyennes de la région établie sur 25 ans est ci-après.

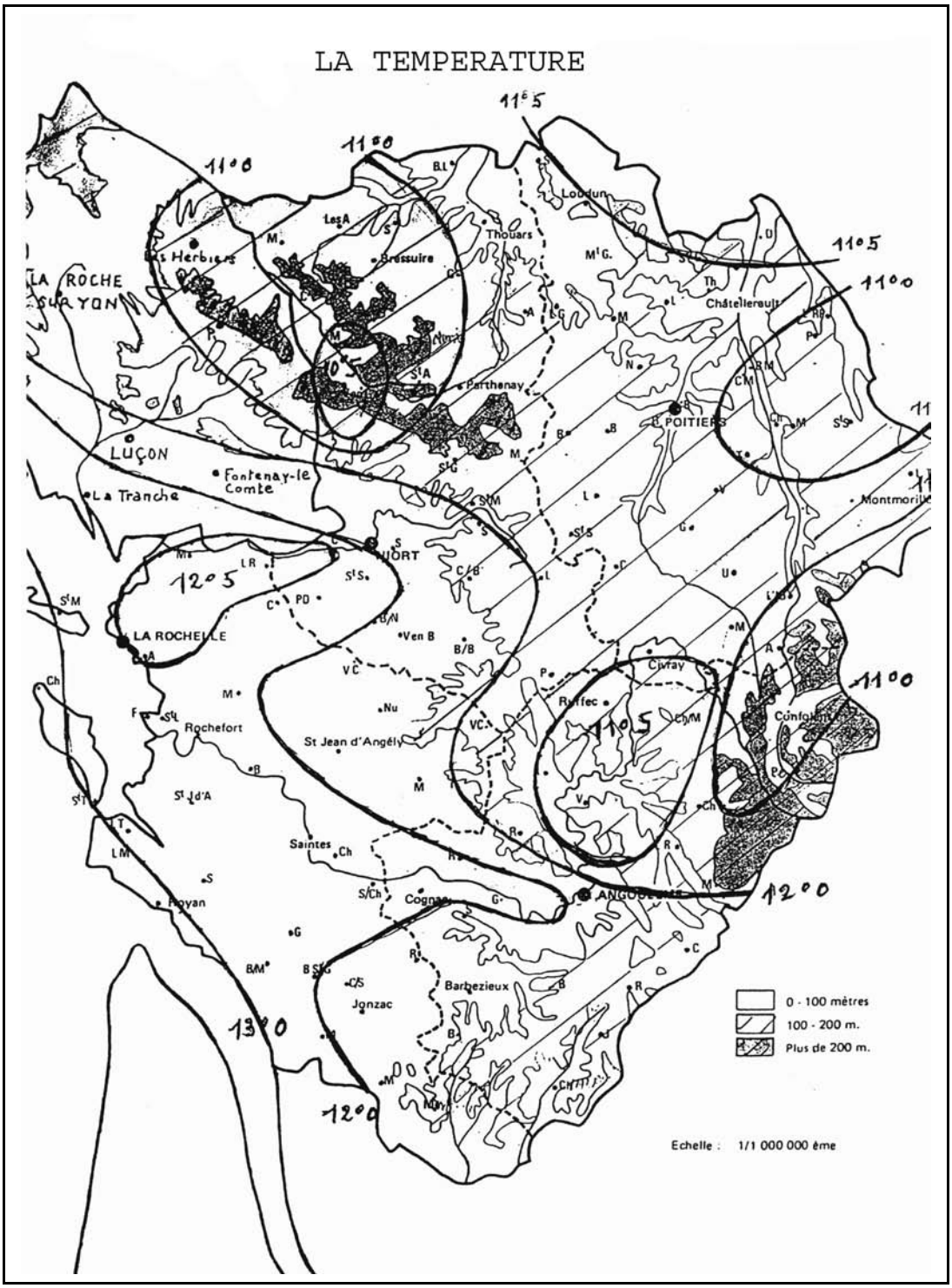

Carte de la température annuelle moyenne (en °C)

B. Amplitude thermique annuelle moyenne

C'est la différence algébrique entre les températures moyennes du mois le plus chaud et du mois le plus froid. La moyenne annuelle de l'amplitude thermique s'abaisse assez régulièrement de l'est à l'ouest ; elle est probablement l'une des principales caractéristiques du climat. Elle varie de 14° à La Rochelle à 15° à l'île Jourdain.

C. Répartition des gelées

L'examen de la répartition des gelées fournit d'importantes indications sur le climat des différents milieux. On relève en moyenne de l'est à l'ouest :

54 jours à Poitiers
56 jours à Parthenay
44 jours à Niort
33 jours à Marans
25 jours à la Rochelle
20 jours à Rochefort

D. Température maximale

Les maximas thermiques n'ont pas dépassé 38° au cours de la dernière période trentenaire (1950-1980). Le nombre de jours au cours desquels elle dépasse les 30° se situe entre 6 et 15 de l'est à l'ouest.

3. HYGROMETRIE

L'humidité relative est assez élevée et comprise en moyenne entre 70 et 75% le jour et entre 85 et 90% la nuit. L'hygrométrie s'abaisse très rarement au-dessous de 30% dans la journée sur l'ensemble de la région.

4. BROUILLARD

La fréquence des brouillards varie de 26 jours à 70 jours par an, le maximum se situant sur la Gâtine (Vernoux, l'Absie) et Poitiers.

5. VENTS

La comparaison des roses des vents met en évidence la dominance Ouest, Nord-Ouest sur les côtes de Vendée et la dominance Ouest, Sud-Ouest sur les côtes Charentaises. Cette constatation explique la différence pluviométrique importante entre les Sables d'Olonne et Royan. Le long de la côte la brise de mer se fait sentir sur une profondeur de 15 à 20 kilomètres avec pénétration en profondeur face aux Marais de la Sèvre Niortaise et de la Charente.

Sur l'ensemble de la zone ce sont bien les vents océaniques qui dominent mais il est arrivé certaines années d'avoir pratiquement l'égalité ou une légère inversion. C'est au printemps que l'influence océanique peut être contrebalancée d'où des retards importants sur le démarrage de la végétation. Pour la vigne par exemple il peut y avoir un mois d'écart d'une année à l'autre en ce qui concerne la floraison. De telles variations ne sont jamais aussi importantes en climat languedocien ou dans la haute vallée de la Durance par exemple.

Pour donner une idée de la moyenne de la dominance des vents nous prendrons trois points pouvant être considérés comme les plus représentatifs de la région :

L'un Nord-Ouest : les Sables d'Olonne
L'autre au Sud : Rochefort
Un troisième à l'intérieur des terres à l'Est des monts de Gâtine : Parthenay

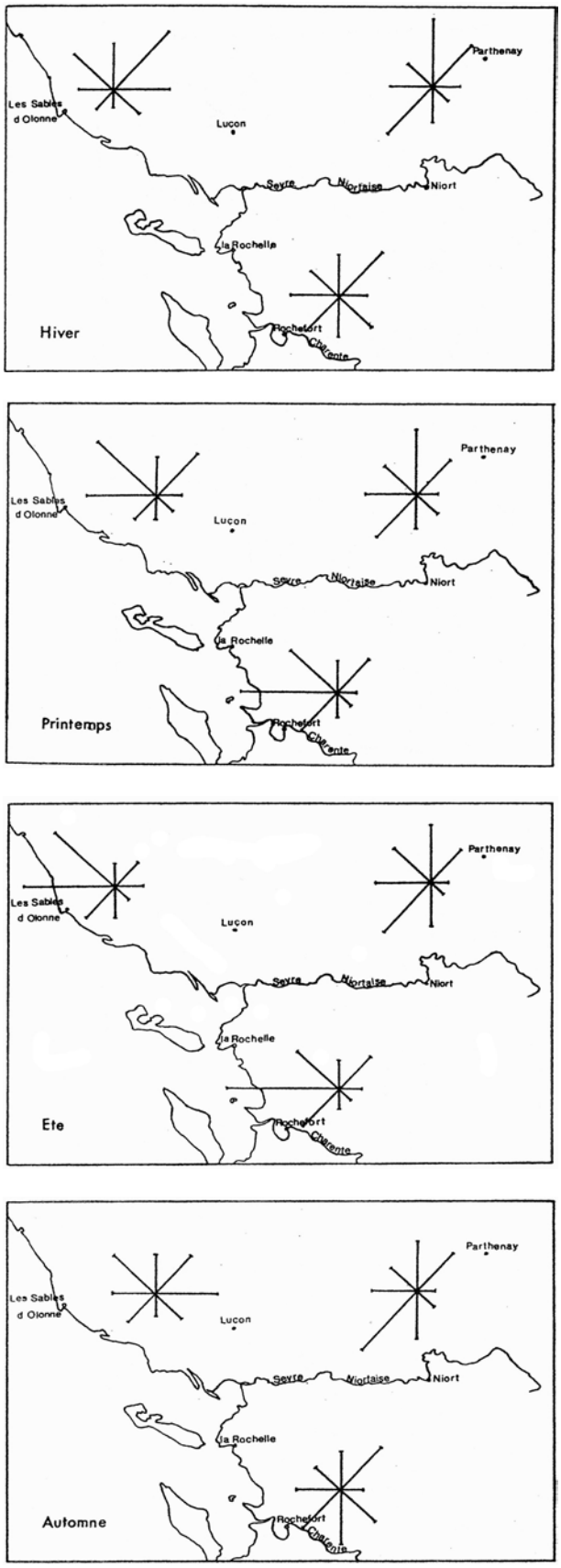

Rose des vents des Sables d'Olonne, de Parthenay et de Rochefort pour les quatre saisons.

6. INSOLATION

C'est certainement l'insolation qui caractérise le mieux les zones que l'on peut discerner dans la région. Elle varie énormément de l'est à l'ouest puisqu'elle peut atteindre 2500 heures le long de la côte et descendre au-dessous de 1800 heures dans la région de Poitiers ou la Gâtine.

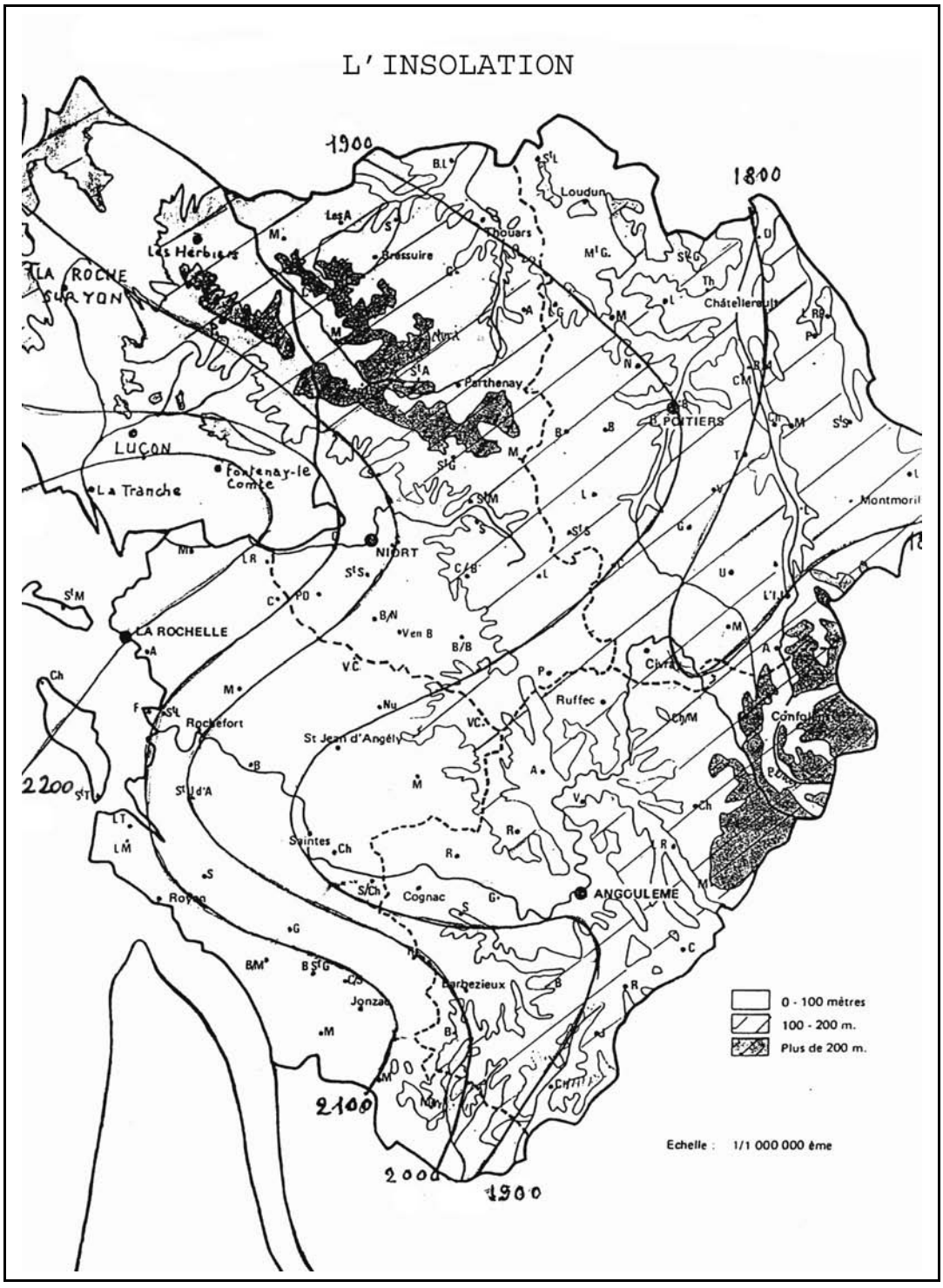

Carte de la durée d'insolation annuelle (en heures)

7. CARACTERISATION DU CLIMAT

Nous utiliserons 2 formules employées couramment :

A. Indices de De Martonne

L'indice d'aridité annuel de De Martonne s'explique par la formule : $\frac{P}{T+10}$

dans laquelle P est la hauteur annuelle des précipitations (en mm) et T la température moyenne annuelle (en °c). La même formule permet de définir également l'indice d'aridité mensuel ; on emploie alors la pluviométrie moyenne mensuelle p et la température moyenne mensuelle t. Pour rendre les résultats comparables aux indices annuels, il suffit de prendre 12 fois la pluviométrie mensuelle au numérateur :

$$\frac{12\,p}{t+10}$$

Nous avons calculé ces indices pour Niort, Poitiers, Marans, Loudun, Surin, et donné ceux de Toulon et de Lorient pour comparaison. On constate que les valeurs du mois de juillet à octobre sont beaucoup plus basses tout le long de la côte et dans l'intérieur des terres à partir de cette côte sur près de 50 km. Le mois de juillet est le plus aride et l'indice tombe au-dessous de la valeur 20 très souvent, ce qui caractérise les régions sèches. Ce couloir Nord-sud appartient au long couloir de sécheresse qui part de la région méditerranéenne et remonte par la vallée de la Garonne et se prolonge jusqu'à l'embouchure de la Loire (de Martonne 1942).

Les indices élevées qui indiquent une période humide dépassent 50 au mois de janvier, février, mars et décembre pour l'ensemble de la Gâtine ; cette période tombe à deux mois pour les vallées de la Sèvre et de la Charente et à un mois pour tout le littoral.

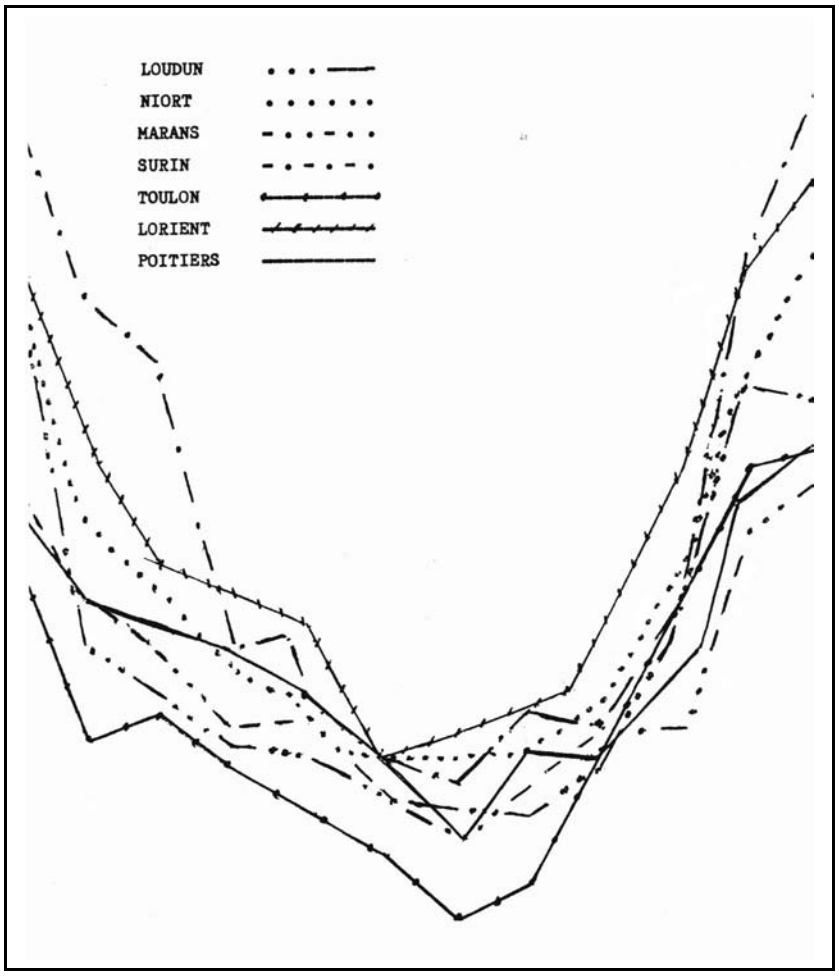

Indice mensuel de De Martonne

B. Courbes ombrothermiques de Gaussen et Bagnouls

L'utilisation des données pluviométriques et thermiques sous forme de diagramme peut donner une idée de la durée de la saison sèche et de son intensité et permet d'établir la relation entre la végétation et le climat. Dans ce système on compare pluviométrie et température moyenne pour déterminer la sécheresse du mois. Deux courbes sont ainsi établies et la surface (si elle existe) comprise entre elles exprime l'importance de la saison sèche.

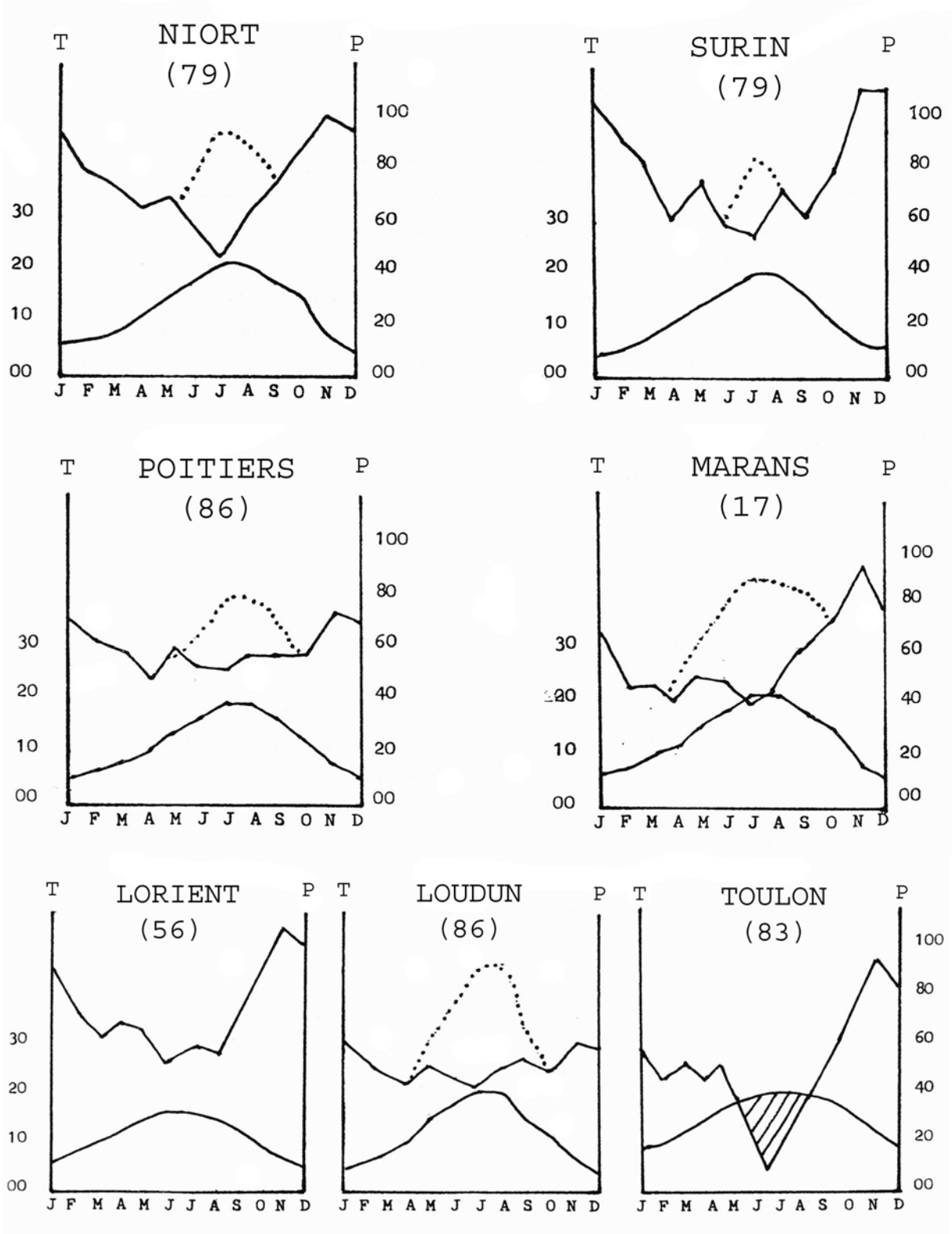

Fig. 9 : Courbes ombrothermiques de Gaussen et Bagnouls

Sur les diagrammes ci dessus nous constatons qu'à l'Ouest nous avons surtout des courbes de sécheresse à l'Est des courbes plus « mouillées ». Au centre de la région nous notons Niort et Loudun qui se situent la limite de la sécheresse. Nous avons relevé sur les bulletins climatologiques de la région quelques moyennes annuelles sur 25 ans :

Loudun 630 mm
Poitiers 700 mm
Marans 800 mm
Niort 889 mm
Surin 970 mm

Nous constatons que Surin est l'un des points les plus arrosés alors que Loudun est parmi les stations les plus sèches. Ces stations sont situées de part et d'autre de la chaîne hercynienne, Surin étant au vent d'ouest dominant et Loudun protégé par le relief de ce massif.

8. OUVRAGES CONSULTES

Bulletins climatologiques mensuels Poitou-Charentes du n°1 au n°196 soit pour une période de 16 ans et 4 mois.

Relevés mensuels des commissions départementales de la région Poitou-Charentes.

Archives du Service de la navigation à Niort concernant les relevés climatologiques des Deux-Sèvres, de la Charente Maritime et de la Vendée sur une période supérieure à 100 ans, mais avec une absence de relevés sur une période de 14 ans au début du siècle.

II. DONNEES SUR LA VEGETATION

1. COMPOSITION DE LA FLORE

La flore a été profondément marquée par les fluctuations climatiques du quaternaire. Le fond de la végétation est constitué d'éléments eurosibériens dont l'aire très vaste peut s'étendre depuis le cercle polaire jusqu'à la Méditerranée.

Par ailleurs on y note :

Quelques rares éléments sarmatiques rattachés à la flore steppique aralo-caspienne et installés à la faveur d'une période xérothermique (climat continental) par exemple *Linum tenuifolium*.

Des éléments subméditerranéens de plus en plus nombreux sur les pelouses xérophiles à mesure que l'on approche des bords de l'océan, le nombre maximum se situant dans les îles.

Et, évidemment les éléments atlantiques ou subatlantiques qui sont bien à leur place.

2. GROUPEMENT VEGETAUX

Les déboisements pratiqués depuis la période préhistorique ont fait de notre région une immense plaine où l'on ne rencontre que ça et là quelques massifs boisés isolés sur terre à châtaigniers ou sols primaires ou de petits bois de chênes malingres sur terrains argilo-calcaire.

Les massifs les plus importants se situent au Sud mais sont de création récente (pins maritimes). Leurs sous-bois est d'origine plus ancienne, c'est le boisement naturel de la dune (chêne vert).

La dune de la laisse de mer à la pinède constitue l'unique groupement végétal naturel de la région dans la mesure où l'homme ne l'a pas trop perturbé.

A. La dune de la laisse de mer à la pinède

Les sables dunaires sont en extension importante des limites du massif Armoricain à la Gironde (face à la région Vendée-Charentes). On trouve en effet des dunes en Vendée, autour de St Jean de Mont et de la Pointe du Payré à la Pointe d'Arcay en passant par la Tranche sur mer, et en Charente

Maritime entre Ronce les Bains et St Palais sur mer, sur l'île de Ré aux Portes, au Bois, à la Couarde et surtout à Sablanceaux et sur l'île d'Oléron à St Trojean, Domino et Boyarville.

Les sables littoraux subissent au moins en bordure de mer une pression qui par endroit a sensiblement modifié le naturel.

Plusieurs groupements végétaux occupant les sables dunaires ont été distingués du haut de la plage de la dune fixée : l'Atriplicetum-arenariae, l'Euphorbio-agropyretum, l'Euphorbio-ammophiletum, le Festuco-galietum, l'Artemisio-lloydii, l'Ephedretum-distachyae.

Sur le plan entomologique nous considérons que cet ensemble constitue un biotope pour lequel les plantes dominantes sont surtout des thérophytes.

Sur le haut de la plage :

Atriplex arenaria
Salsola kali
Kakile maritima

Il existe par point une espèce particulière : *Salsola sodae* dont on verra l'importance dans la description des espèces de lépidoptères.

Sur la dune avancée :

Agropyron junceiforme
Honkenya peploîdes
Atriplex littoralis
Atriplex hastata var. salina
Sueda maritima
Euphorbia paralias
Eryngium maritimum
Ammophila arenaria
Artemisia lloydii
Oenothera biennis

Sur la dune mobile

Calystegia soldanella
Linaria thymifolia
Helichrysum stoechas
Festuca juncifolia
Cerastium semidecandrum
Lotus corniculatus
Solidago virgaurea
Medicago marina
Mathiola sinuata
Carex arenaria
Centaurea aspera
Phleum arenarium
Bromus sterilis
Silene thorei

Sur la dune fixée

L'*helichrysum stoechas* domine dans cette zone où on rencontre très mêlées halophytes, psammophytes, thermophytes ou xerophytes dont les principales non citées précédemment sont :

Euphorbia portlandica
Erodium dunense
Dianthus gallicus
Crepis bulbosa
Silene vulgaris
Galium arenarium
Daphne gnidium
Cistus salvifolius
Saxifraga tridactylis
Cardamine hirsuta
Aira cariophyllea

Stellaria pallida
Armeria alliacea
Myosotis ramosissima
Veronica arvensis
Muscari comosum
Cette liste a été réduite en fonction de l'intérêt lépidoptérologique des espèces.

B. Le maquis et les dépressions dunaires, la pinède et son sous-bois

Sur la dune fixée à l'avant de la dune boisée (pino maritimi-quercetum ilicis) se présente souvent un maquis plus ou moins épais dont les espèces dominantes sont :
Daphne gnidium
Ligustrum vulgare
Ulex europaeus
Centaurae aspera
Rubia peregrina
Clematis flammula
Et souvent, en liaison avec la zone précédente (Artemisio lloydii-Ephredrum distachyae), *helichrysum stoechas*.
La liaison maquis-pinède est souvent faite par un entrelacs composé de *Rubus fruticosus*, *Cytisus scoparius* et *Ulex europaeus.*

Les phanérophytes sont évidemment caractéristiques de la pinède, ce sont :
Pinus pinaster
Osiris alba
Quercus ilex
Cistus laurifolius
Phillirea angustifolia
Clematis flammula

Les autres espèces caractéristiques sont :
Rubia peregrina
Cephalantera longifolia
Cephalantera rubra

On y trouve évidemment beaucoup d'espèces des zones précédentes mais aussi nombre d'espèces forestières (f) ou des landes (l) :

(f)	(l)
Quercus robur	*Erica scoparia*
Quercus pubescens	*Rubus fructicosus*
Lonicera periclymenum	*Pterudium aquilinum*
Ailanthus altissima	*Ulex europaeus*
Rosa canina	
Vicia sativa	
Polypodium vulgare	
Cardamine hirsuta	
Lotus corniculatus	
Hieracium pilosella	
Silene nutans	
Asparagus officinalis	

A l'intérieur de ces zones arbustives, il existe des micro-dépressions humides souvent une grande partie de l'année qui ont une végétation hygrophile originale : *Salix dunensis* et *Schoenus nigricans* en sont les meilleures caractéristiques. Ces espèces sont souvent celles de nos prairies humides de l'intérieur :
Phragmites communis
Alnus glutinosa
Salix atrocinerea
Scirpus holoschoenus

Orchis palustris
Tetragonolobus maritimus
Lythrum salicaria
Eupatorium cannabinum
Cirsium palustre
Populus alba
Mentha aquatica
Cladium mariscus

Viennent s'y adjoindre des espèces de la dune déjà citée telles que:
Daphne gnidium
Carex arenaria
Cerastium pumilum
Limonium dodartii
Arabis hirsuta
Aira caryophyllea
Ligustrum vulgare
Silene nutans
Solanum dulcamara

La dune est certainement le milieu qui subit l'évolution la plus rapide qu'elle soit progressive ou régressive sous les forces naturelles. Sous la pression humaine c'est évidemment encore plus rapide mais quoique ce soit beaucoup plus grave, ce n'est pas là notre propos.

A Sablanceaux sur l'île de Ré, en moins de 50 ans j'ai vu la dune Est (derrière l'ancienne gare face à la Pallice) avancer d'une centaine de mètres avec colonisation par les plantes dans l'ordre ci-après :

Kakile maritima
Salsola kali
Atriplex arenaria
Atriplex littoralis
Atriplex hastata
Agropyron junceiforme
Eryngium maritimum
Ammophila arenaria
Lotus corniculatus
Medicago marina
Silene vulgaris
Cardamine hirsuta
Silene otites
Rubia peregrina
Rubus fruticosus
Silene nutans
Asparagus officinalis

S'il n'y avait pas la pression touristique actuelle en ces lieux pendant trois mois de l'année il aurait été possible que le Pin maritime s'installe ... Mais c'est l'inverse qui s'est produit. Entre 1940 et 1944, sous l'effet de la guerre la pinède qui existait à l'ouest du port a été rasée. Et elle n'a pu repartir depuis, à son emplacement le roncier s'est installé quand il n'y a pas de construction. Sur cette nouvelle dune ce sont des géophytes à rhizome qui dominent (*Ammophila arenaria*, *agropyron junceiforme*, etc.).

Malgré la pression humaine (camping à moins de 100 mètres) les espèces de noctuelles halophiles sont là en quantités, tels *Scotia graslini*, *Scotia vestigialis*, *Leucania littoralis*, *Aporophyla australis*, *Agrotis ripae*. Nous y avons vu *Mithymma vitellina* par centaines en période sèche de fin août sur miellées. Si l'évolution vers le pin maritime ne s'est pas faite à Sablanceaux, elle s'est faite très rapidement à l'intérieur de l'île sur les anciens sables dunaires où l'agriculteur rhétais a cessé la culture de 1950 à 1960. Ces cultures ont été remplacées d'abord par les fougères sur les couches terre-sable, puis partout par le pins maritime (*Pinus pinaster*) et le chêne vert (*Quercus ilex*) (très nouvellement installé en grand conquérant). Le sous-bois est souvent très pauvre …

La faune entomologique y était déjà moins riche que sur les dunes en bordure de mer quand vers 1975 on a commencé à utiliser *Bacillus thuringensis* contre les processionnaires du pin, ce qui rend à

certaines saisons ces zones à peu près vides de noctuelles. Heureusement il n'y a pas que les pinèdes de l'Ile de Ré, et ce milieu pauvre dans cette île, est par contre fort, riche et original le long des côtes continentales en particulier en forêt de la Coubre près de Royan. C'est ici que l'on peut voir, mieux que partout ailleurs, les dunes sous leurs formes évolutives.

C. Les marais côtiers

L'accumulation des sables dunaires ne peut se faire que si le relief de la côte est inexistant. Dans la plupart des cas, s'il y a dépôts de sable il y a aussi dépôt de vase du côté mer du schorre. Il existe alors souvent une zone intermédiaire de sable plus ou moins vaseux et salé ou la végétation peut se développer. C'est l'Agropyretum-acuti de nos côtes charentaises ou vendéennes. On y trouve pratiquement les mêmes plantes que sur l'Atriplicum-arenariae avec une dominance absolue des *Limonium*. Viennent ensuite *Atriplex littoralis*, *Honkenya peploï*des et *Salsola sodae,* ce qui est important pour la subsistance de *Discestra sodae* qui paraît ne pas suivre seulement ces plantes nourricières mais celles-ci dans ce milieu.

L'intérieur des marais salants par lui-même n'a pas de végétation propre, évidemment, mais les digues et les sentiers qui les séparent ou en permettent l'accès ont une végétation du même type avec souvent des *Agropyron* et des *Ammophila.*

Quand aux prés salés constitués en particulier autour de la baie de l'Aiguillon sur les dépôts naturels ou artificiels de vases marines (bri à scrobiculaires), on peut selon leur états d'entretien, la pression des animaux, y rencontrer nombre de plantes citées. Mais aucune n'y est spécifique, la dominance étant cependant en dehors des graminées. La flore des dépressions ou clairières des pinèdes est parfois celle des marais tourbeux .

D. Les marais tourbeux

Très étendus il y a encore moins d'un siècle, les voilà devenus une véritable curiosité. La promptitude de l'homme à utiliser cette manne qui avait mis des dizaines de siècles à se déposer a été telle que cette couche de tourbe a pratiquement disparu, surtout quand les labours l'ont mêlée aux dépôts marins ou fluviatiles sous-jacents.

Un exemple typique de cette utilisation abusive peut se voir dans la vallée du Mignon (Deux-Sèvres) où la cote légale du canal du Mignon était encore de 4,00 mètres (N. G. F) au début de ce siècle et, où maintenant, en tenant la cote de 2,60 mètres, des problèmes de niveau d'eau se posent avec les agriculteurs.

A l'écluse de Sazay construite il y a plus d'un siècle il faut ajouter une marche tous les dix ans pour arriver à la porte du rez-de-chaussée. Les racines des vieux arbres très au-dessus du sol sont un témoignage de la baisse rapide du niveau de la tourbe privée de son eau.

Cette exploitation effrénée de tourbe n'a laissé que très peu de milieux naturels ; quand ils existent encore sont ces milieux nous apparaissent aujourd'hui d'une richesse incomparable parce que devenus très rares.

Les espèces caractéristiques sont :
Eupatorium cannabinum
Euphorbia cyparissias
Euphorbia exigua
Equisetum palustre
Hydrocotyle vulgaris
Potentilla anserina
Lotus uliginosa
Spirea ulmaria
Cladium mariscus
Schoenus nigricans
Lythrum salicaria
Lychnis flos-cuculi
Convolvulus sepium
Sanguisorba serotina

Lysimachia vulgaris
Sonchus maritimus
Gentiana pneumonanthe
Rhamnus frangula
Sagittaria sagittifolia
Rumex hydrolapatum
Utricularia minor
Typha latifolia
Typha angustifolia
Sparganium ramosum
Epipactis palustris
Samolus valerandi
Oenanthe lachenali
Mentha aquatica
Inula conyza
Tetragonolobus silicosus
Oenanthe phellandrium
Bidens tripartita
Caltha palustris
Stachys palustris
Hottonia palustris
Cyperus longus
Althaea officinalis
Salix cinerea
Alnus glutinosa

E. Les chaumes, les coteaux et les petits bois de chênes malingres

Les départements de la Charente et de la Charente Maritime ainsi que le sud des Deux-Sèvres étaient couverts il y a une vingtaine d'années de grandes surfaces appelées « chaumes ». Quoique les plantes que l'on y rencontre soient souvent les mêmes en raison du calcaire qui constitue le fond de la pédologie, on peut distinguer deux types : celui des calcaires crayeux blanc-grisâtre qui se situent entre Angoulême et la Gironde, et celui des calcaires plus ou moins argileux (Oxfordien-Rauracien) du Nord Charente et du Sud des Deux-Sèvres (Chef-Boutonne, Lezay).

Aujourd'hui il reste encore une surface appréciable de ces chaumes du type I au sud d'Angoulême, en raison d'un relief beaucoup plus tourmenté, elles n'ont pu être mise en culture malgré les remembrements.

Par contre il reste à peine de quoi créer quelques hectares de réserves botaniques dans le Nord Charente et le Sud des Deux-Sèvres tous ces terrains à peine vallonnés ayant pu être remis en culture avec des matériels puissants capables de retourner des argiles qui s'opposaient à la charrue à bœufs parce que trop mouillées ou trop sèches.

Toutes ces chaumes étaient « entretenues » autrefois par un pâturage libre, de moutons au sud, de chèvres et de vaches au nord de la Charente, et au sud des Deux-Sèvres. Certaines subsistent encore au sud d'Angoulême. Elles auraient disparu totalement au nord de la Charente et au sud des Deux-Sèvres car on ne mène plus les animaux en pâturage libre, si nous n'avions pas personnellement fait l'effort financier d'acquisition et d'entretien de quelques hectares.

Le type I se maintient plus facilement en état parce que le léger boisement de chênes rabougris domine les autres espèces arbustives envahissantes (*Prunus spinosa*, *Cornus sanguina*, *Acer campestre*). Ce type est d'ailleurs beaucoup plus calcicole.

Une très grande surface des chaumes du type II était autrefois des vignes faites à la pioche et à la barre. Ces vignes détruites par le Phylloxera n'ont pas été replantées au début du siècle. Sur ces terres qu'on ne pouvait exploiter à l'époque, s'est développée une végétation naturelle qui, avec les chèvres qui passaient de temps à autres était arrivée à un certain équilibre biologique, car à part quelques chênes et érables qui s'écartaient un peu des haies le boisement n'a pu s'effectuer en 80 ans.

Les espèces caractéristiques sont :
Polygala calcarea
Carduncellus mitissimus
Melampyrum cristatum
Serratula tinctoria
Inula salicina
Geranium sanguineum
Peucedanum cervaria
Euphorbia dulcis
Genista pilosa
Sorbus aria
Carex humilis
Sesleria albicans
Helianthenum appeninum
Coronilla miniacea
Globularia punctata
Hieracium pilosella
Prunus mahaleb
Juniperus communis
Lonicera caprifolia
Lonicera xylosteum
Koeleria vallesiana
Saxifraga tridactylis
Sanguisorba minor
Filipendula vulgaris
Potentilla verna
Hippocrepis comosa
Trinia glauca
Vincetoxicum hirundinaria
Lactuca perennis

F. Les forêts sur alluvions primaires et terre à châtaigniers

Les forêts ainsi désignées se situent sur le véritable seuil du Poitou qui se glisse entre le Massif Hercynien de la Gâtine à l'ouest et les roches de décomposition et d'alluvions du Limousin qui recouvrent la roche cristalline à l'Est.

Dans le Poitou oriental la décalcification a donné des argiles rougeâtres mêlées de bancs de sable ou de cailloux agglomérés en poudingues indestructibles. En surface il existe un humus acide à activité biologique très faible. En profondeur, dans des couches où se développent les racines des plantes il existe un horizon néfaste ou lit d'asphyxie qui s'installe chaque année. Il est caractérisé par un engorgement saisonnier en eau résultant du lessivage des argiles et du manque de substance organique.

Ces sols hydromorphes sont caractérisés par l'existence temporaires pendant la saison humide d'une nappe d'eau superficielle. En été par contre, ce sont des sols sensibles à un déficit d'eau par manque de pénétration des racines. Les plantes qui s'y développent sont donc adaptées à l'excès d'eau comme à l'excès de sécheresse.

On y rencontre des plantes silicoles typiques xérophiles des coteaux calcaires et des plantes de marais. Ce sont des terres acides : des brandes ont pris au cours de ces derniers siècles la place de la forêt abattue par la main de l'homme. Le boisement primitif était composé de chênes, charmes, châtaigniers, bouleaux entremêlés de clairières où moutonnent les fourrés impénétrables de genêts, d'ajoncs, de bruyères, de fougères.

Le Poitou méridional est surtout constitué par une ride faillée des deux côtés, l'une descendant doucement pour rejoindre la Gâtine, l'autre plus brutalement pour rejoindre les plaines à calcaire jurassique et crétacé du Sud des Deux-Sèvres et des Charentes.

L'érosion a percé le calcaire à silex jusqu'aux marnes en bien des points et il s'est formé des petites vallées étroites qui avant la culture du maïs constituaient des zones naturelles (prairies) à flore et faune intéressantes que l'on ne retrouve plus que par point.

L'arbre caractéristique des forêts est le châtaignier. Le chêne s'y développe aussi très bien. On y trouve du coudrier, de l'acacia, de rares bouleaux qui apportent une richesse supplémentaire à la faune entomologique locale. Les sous-bois sont souvent un couvert épais de ronces surtout dans les jeunes futaies, le genêt à balai et les bruyères n'y sont pas rares avec le houx et le fragon piquant.

Dans la liste des plantes citées ci-après il n'a pas été tenu compte de la distinction des deux zones décrites ci-dessus :

Erica tetralix
Eriophorum angustifolium
Drosera rotundifloia
Hydrocotyle vulgaris
Veronica scutella
Typha angustifolia
Salix atrocinerea
Molinia coerulea
Menianthes trifoliata
Sesamoides canescens
Ornithopus perpusillus
Myositis discolor
Teesdalia medicaulis
Erica scoparia
Erica cinerea
Calluna vulgaris
Ulex minor
Frangula alnus
Genista anglica
Pinus pinaster
Asphodelus albus
Anthericum liliago
Gladiolus illyricus
Peplis portula
Hypericum humifusum
Scorzonera humulis
Lobelia urens
Gentiana pneumonanthe
Dactylorhiza maculata
Platanthera bifolia
Succisa pratensis
Potentilla erecta
Vincetoxicum hirundinaria
Teucrium scorodonia
Serratula tinctoria
Deschampsia flexuosa
Peucedanum gallicum
Polyganum multiflorum
Serapias lingua
Polygala serpyllifolia
Bidens tripartita
Oenanthe aquatica
Nymphea alba
Cirsium dissectum
Carum verticillatum
Lotus uliginosus
Epilobium parviflorum
Orchis laxiflora
Pimpinella saxifraga
Sagina procumbens
Vulpia bromoides
Littorella uniflora
Euphrasia stricta

Ophioglossum vulgatum
Crassula tillaea
Allium ursinum
Anemone nemorosa

G. Les forêts des terrains primaires

Elles se situent sur la chaîne hercynienne (Gâtine) qui coupe le nord des Deux-Sèvres dans le sens nord-ouest sud-est. Les observations entomologiques ont porté sur les forêts ci-après : la Sésine, Arpenteraux, Secondigny, Mervent et sur une zone comprise entre la Roche sur Yon et Les Sables d'Olonne.

Le sol est sans surprise, silicieux sur la roche cristalline. Dans l'ensemble ces bois peuvent être assimilés à des chênaies-charmaies silicoles.

L'espèce dominante est le chêne pédonculé. Le fond principal est souvent le châtaignier, comme dans les forêts sur terrains de transport de plateaux. On y rencontre aussi le chêne sessile, le hêtre, d'importants boisements de peupliers trembles et, partout où le terrain est très humide (mares, ruisseaux) l'aulne glutineux et le saule (*salix atrocinerea*).

Liste des plantes herbacées :
Primula vulgaris
Hyacinthoides non scripta
Anemone nemorosa
Isopyrum thalictroides
Allium ursinum
Asphodelus albus
Potentilla sterilis
Veronica serpyllifolia
Luzula forsteri
Polygonum multiflorum
Veronica montana
Lysimachia nemorosum
Geum urbanum
Erica cinerea
Calluna vulgaris
Phyteuma spicatum
Osmunda regalis
Silene dioica
Aquilegia vulgaris
Ornithopus perpusillus
Epilobium montanum
Digitalis purpurea
Orchis mascula
Dactylorhiza maculata
Ornithogalum pyrenaïcum
Euphorbia hyberna

3. OUVRAGES CONSULTES

Mémoires de la Société de Vulgarisation des Sciences naturelles des Deux-Sèvres de 1921 à 1928.

Bulletins de la Société Botanique du Centre-Ouest Tomes 9 à 14 et suppléments.

III. PEUPLEMENT DES PRINCIPAUX BIOTOPES

Nous nous proposons d'analyser ici le peuplement des principaux biotopes qui ont été succinctement décrits ci-dessus.

Il convient cependant de noter que l'analyse des groupements d'espèces effectuées en fonction des zones naturelles très artificiellement distinguées en 7 groupements de végétaux est sujette à caution ; il est évident que l'on peut y distinguer deux « super groupes » bien distincts, les côtes et l'intérieur du continent.

Il aurait été possible de subdiviser un peu plus en détaillant des biotopes plus restreints, par exemple de faire un groupe pour les forêts de Chizé et d'Aulnay où le hêtre domine largement, ou un groupe avec le seul fond des vallées où existent encore des prairies naturelles (anciennes prairies à vaine pâture, communaux ou non).

L'une des principales difficultés rencontrée dans cette analyse a été de distinguer les espèces de lépidoptères caractéristiques d'une phytocenose déterminée. En effet, de nombreuses espèces s'observent dans des biotopes différents en raison de l'interpénétration des zones et surtout d'une végétation qui n'est pas franchement tranchée comme le sont celle d'un marais salant et d'une pinède dunaire atlantique.

Pour le classement des espèces en fonction du milieu considéré, et nous avons écarté le classement systématique qui ne permettait pas de distinguer les espèces particulièrement caractéristiques.

1. LA DUNE DE LA LAISSE DE MER A LA PINEDE

Il aurait été apparemment logique d'étudier chaque groupement végétal tel qu'ils ont été définis par les botanistes (TUXEN – GEHU), mais cela ne nous aurait donné seulement que quelques espèces caractéristiques par milieu. Ces biotopes sont si limités en profondeur, souvent moins de 10 mètres, qu'ils s'interpénètrent même sur le plan botanique. Par ailleurs, les lépidoptères de ces milieux, s'ils sont spécialisés, sont rarement inféodés à une seule plante qu'il s'agisse des hadeninae ou des noctuinae.

Discestra sodae Boisduval (1829) (Noctuidae) ou *Discestra stigmosa atlantica* Boursin (1936).

C'est l'une des noctuelles les plus caractéristiques de ces zones. Elle est très abondante sur les côtes languedociennes, en particulier dans les marais salants de Port la Nouvelle et de Sigean et sur les vasières de Peyriac sur mer et Bages (Aude). Sur ces deux derniers points la chenille ne paraît devoir vivre que sur *Limonium* alors qu'elle est connue pour se nourrir aussi sur *Salsola soda*.

Discestra stigmosa Boursin pose des problèmes de détermination par rapport à *Discestra sodae*. Elle existe tout le long de la côte en plus ou moins grande quantité. Contrairement à ce que l'on pourrait penser nous ne l'avons jamais pris en nombre à l'Ile de Ré.

Des auteurs l'ont notée à l'Ile d'Aix, Ronce les Bains et le long de la côte vendéenne où G. DURAND l'a prise à Olonne et à la Faute.

Mamestra blenna Hubner (1824) (NOCTUIDEA)

Encore une espèce très commune sur les vasières de l'étang de Sigean (Narbonne) et que l'on prend à l'Ile de Ré (Rivedoux).

Elle a été prise à Ronce les Bains par d'OLBREUSE, à la Faute par LUCAS, en Loire maritime au Pouliguen et à St Brévin par ROY. Selon l'abbé De JOANNIS elle a été prise dans le Morbihan à St Gildas de Ruis et Carnac.

Cette espèce a deux générations et paraît fort bien adaptée aux divers groupements végétaux de la dune ; la chenille peut être trouvée aussi bien sur des *Atriplex* (*tornabeni* par exemple) , des soudes, des salsolas ou des chénopodes.

Hadena irregularis Hufnagel (1766) (NOCTUIDEA)

En Poitou-Charente nous n'avons pris cette espèce que sur la plage de Rivedoux (Ile de Ré) où elle était relativement commune il y a cinquante ans. Il n'était pas rare de la voir voler butinant sur des fleurs de *Buddleia* à la tombée de la nuit en 1938 (année de la prise de notre premier exemplaire). Depuis 1960, nous n'avons pris l'espèce qu'une seule fois malgré les moyens employés qui n'ont rien à voir avec le lumignon qui nous servait à la chasse de nuit entre 1945 et 1955.

Cette disparition peut s'expliquer par la raréfaction des plantes nourricières qui affectionnent surtout l'arrière dune : *Gypsophila*, *Lychnis*, *Silene* (envahissement de la dune par des milliers de touristes pendant les trois mois d'été).

Deux générations en mai et août.

Elle a été signalée en Loire Maritime par ROY et DU BROCHET, en Charente Maritime par BRAUN et SALIS.

Agrotis graslini Rambur (1848) (NOCTUIDEA)

C'est une espèce halophile que nous n'avons jamais rencontrée sur les côtes languedociennes. On peut donc la qualifier d'atlantique dans ce que ce nom a de plus restreint. Elle est en grande abondance à l'Ile de Ré partout où pousse *Ammophila arenaria*. Il nous est arrivé fin août d'en avoir cinquante exemplaires dans un piège Heath (6 watts). Le vent ne la gêne pas pour venir à la lumière car si elle ne peut voler elle vient « à pied », ce qui est surtout le cas des femelles quand le piège est disposé au milieu des touffes de graminées.

Nous n'avons jamais pris les formes *joannisi* et *gouini*, mais il semble que ce soient des variations géographiques donc, on ne risque guère de les rencontrer sur nos côtes du Centre Ouest.

A l'Ile de Ré le papillon est souvent très grand et de couleur assez variée de jaune paille à rougeâtre ce qui constitue semble-t-il des variations très normales. En Vendée elle est connue des dunes d'Olonne, Longeville, la Faute (Dr GLAIS, G. DURAND, LUCAS). En Charente Maritime elle avait été signalée à Ronce les Bains, St Trojan et Royan (BRAUN et SALIS, LUCAS). Nous avons constaté qu'elle était commune à l'Ile d'Oléron et sur toutes les dunes de ce département où nous avons piégé (6 watts).

Agrotis vestigialis Hufnagel (1766) (NOCTUIDEA)

Cette espèce halophile eurasiatique est la plus commune de la côte océanique, caractéristique des côtes sableuses méditerranéennes et atlantiques, particulièrement abondante à Rivedoux plage (Ile de Ré) et à l'Ile d'Oléron (côte sud). Les dessins et les couleurs des imagos sont très variables. Ils peuvent être presque entièrement brun, rouge, noir ou ne posséder que quelques traits sagittés légers de couleurs beige. Quand à la taille elle peut varier de 25 mm pour les petits mâles à plus de 40 mm pour les grandes femelles. L'espèce a été observée en Vendée aux Sables d'Olonne par De GRASLIN, à St Jean de Monts par LUCAS, à Royan par BRAUN et SALIS à Ronce les Bains par MABILLE au Galon d'or.

La chenille qui est polyphage résout ses problèmes de subsistance en s'attaquant aussi bien aux crucifères qu'aux graminées de la dune. Elle est beaucoup plus difficile à trouver que celle de *A. ripae*, le milieu étant encombré par un fort réseau de racines qui s'entrecroisent.

Agrotis ripae Hubner (1823) (NOCTUIDEA)

Espèce halophile commune sur les côtes sableuses du littoral vendéen et charentais, spécifiquement atlantique. Certainement moins commune que *vestigialis*, elle vit sur les mêmes plantes (*Kakile maritima*, *Atriplex arenaria*, *Salsola kali*) au pied desquelles elle se tient cachée, mais sur la partie la plus basse de la plage. Elle est particulièrement abondante le long des dunes des îles. Il nous a été difficile de déterminer si dans la région il existait deux générations, son vol étant continu du 15 juin au 15 septembre.

Les chenilles sont très faciles à trouver dans le sable au pied de *Kakile maritima*, de fin août à décembre.

Euxoa obelisca obelisca D. et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Espèce eurasiatique dont la chenille vit sur les racines de graminées du haut de plage, elle est beaucoup plus commune dans les dunes des côtes sablonneuses du Sud Atlantique que le long des côtes septentrionales. C'est aussi une espèce du continent mais beaucoup plus sporadique et qui

s'observe par unité. Le long de l'Atlantique elle peut être abondante au cours d'une année et sembler disparaître l'année suivante. Elle a été signalée de-ci de-là. Nous l'avons prise à Royan, la Coubre, l'Ile d'Oléron, l'Ile de Ré.

Mythimna littoralis Curtis (1827) (NOCTUIDEA)

Espèce atlanto-méditerranéenne, halophile, spécifique de la dune, commune dans l'Ile de Ré, Oléron et à la Coubre (Charente Maritime).

L'éclosion se produit surtout au cours de la deuxième quinzaine d'août. Nous n'avons jamais pris la bête au printemps. Elle vient plus abondamment à la miellée qu'à la lumière, où en période sèche elle dispute sa place à *M. vitellina*.

La chenille qui vit probablement sur *Psamma arenaria* peut se trouver aussi sur d'autres graminées. Elle est aussi facile à découvrir le jour en creusant le sable au pied des oyats.

Elle a été signalée du Morbihan à la Gironde par DE JOANNIS, DE GRASLIN, BRAUN et SALIS, LUCAS et TRIMOULET.

La liste des espèces suivante peut être considérée comme aussi bien inféodée à la dune fixée, qu'à la pinède, les plantes nourricières étant bien moins spécialisées et existant à l'intérieur des terres. Mais si nous avons considéré qu'elles étaient caractéristiques de ces deux biotopes c'est qu'elles y sont très abondantes alors qu'ailleurs on ne les rencontrent que plus rarement.

Heliothis maritima De Graslin (1855) (NOCTUIDEA)

Espèce du littoral Sud Atlantique et des côtes languedociennes, nous ne l'avons jamais prise au U. V. dans les îles, alors que *H. dipsacea L.* y est assez abondant.

Elle a été prise en Vendée aux Sables d'Olonne, à St Nicolas de Jard et à la Faute par LUCAS, en Charente Maritime à St Trojan par MABILLE. La chenille vivrait sur les spergulaires côtières selon GELIN, sur les *Limonium* selon LUCAS ce qui paraît vraisemblable si l'on compare les populations et les plantes existantes dans leur environnement.

Aporophila australis Boisduval (1829) (NOCTUIDEA)

Espèce méridionale très commune en octobre à l'Ile de Ré où elle vit sur les graminées de la dune. Nous avons pris de nombreux exemplaires au piège U. V. par une température assez basse, 8°c à 17 heures au coucher du soleil, gelée blanche le matin ce qui peut paraître surprenant pour une espèce méditerranéo-asiatique eurybionte.

Elle se prend couramment sur le continent mais par individus isolé et non par dizaines comme dans les Iles. Nous l'avons prise à Niort (Deux-Sèvres) ; GELIN l'avait signalée à Niort ; LUCAS à St Jean de Monts en Vendée, VIGE à Dompierre sur mer (Charente Maritime).

Eublemma candidana Fabricius (1794) NOCTUIDEA)

Espèce très commune sur les dunes de l'Ile d'Oléron, beaucoup moins commune à l'Ile de Ré. Elle a été signalée sur tout le littoral du Centre Ouest où la plante nourricière *Helichrysum stoechas* est présente.

Mythimna sicula Treitschke (1835) (NOCTUIDEA)

Espèce méditerranéo-Atlantique qui se prend ça et là à l'intérieur des terres en Charente, Deux-Sèvres et Vendée. Elle est beaucoup plus commune sur les dunes de l'Ile de Ré et d'Oléron où la chenille a à sa disposition des graminées qui lui conviennent. Considérée comme commune sur la côte océanique entre Loire et Gironde par DE GRASLIN, LUCAS, DURAND, MABILLE, GOUIN et BREIGNET.

Mythimna vittellina Hubner (1802) (NOCTUIDEA)

C'est une espèce commune partout, mais qui peut se trouver en nombre extraordinaire fin août sur la dune. En 1961, nous en avons compté plus de 500 qui se bousculaient autour d'une miellée de 20 cm² posée sur un tronc de pin (Plage du platin de Rivedoux, Ile de Ré).

On ne peut évidemment pas considérer cette espèce eurasiatique comme caractéristique de la dune. Mais par son développement extraordinaire en certains points de celle-ci abondamment couverts de graminées, il nous est apparu qu'il lui était dû une mention spéciale.

Mythimna unipuncta Haworth (1809) (NOCTUIDEA)

Espèce d'origine néotropicale, cosmopolite qui a causé au cours des siècles passés de graves dommages aux cultures céréalières aux Etats-Unis, aux Indes, etc …

Elle est commune dans le Sud de la France partout où les graminées qui conviennent à sa nourriture existent en quantités suffisantes.

Jusque vers 1975, l'espèce se prenait régulièrement à Royan mais d'une façon limitée en nombre. A Niort par contre nous ne l'avons pris que trois fois en trente ans et en novembre seulement. GELIN en avait pris deux exemplaires en novembre 1903 à Niort. L'auteur semblait douter de la véracité de sa prise puisque l'indication du département est accompagnée d'un point d'interrogation dans son catalogue.

En 1976, année exceptionnellement chaude nous prenions plusieurs exemplaires à Niort en septembre et novembre en constatant à l'évidence deux générations bien distinctes ; puis en 1977 un exemplaire dans le Sud des Deux-Sèvres (Hanc) à 50 km de Niort.

Depuis le nombre des prise n'a fait qu'augmenter mais surtout depuis qu'en 1980 nous avons pris un exemplaire à l'Ile de Ré fin avril. Avec les hivers très doux que nous avons subi de 1980 à 1984 il y avait vraisemblablement possibilité d'hivernage à Niort. En 1983 et 1984 au piège à tube U. V. (20 watts) nous avons pris à Niort :

- en mai juin quelques individus isolés
- en août septembre une moyenne de dix individus par nuit (période sans lune)
- en novembre une moyenne de vingt individus par nuit (période sans lune)

A noter qu'à Niort il y a la concurrence ou le concours de l'éclairage public. Ces deux dernières années cette espèce était de loin la plus commune dans les pièges.

A Niort, nous sommes loin de la dune de la Coubre ou de l'Ile de Ré, raison qui n'est pas en faveur de son classement comme caractéristique au niveau de la dune. Mais le suivi de son évolution de Royan ou de l'Ile de Ré vers Niort montre sa progression vers l'Est en fonction du climat et des cultures de maïs.

L'hiver 1984-1985 qui se déroula avec un froid que nous n'avions pas connu depuis 1956 semble avoir bloqué cette poussée vers le centre, mais si l'espèce est beaucoup moins abondante, nous avons repris quelques exemplaires à Niort et à Hanc à l'automne 1985 et à l'automne 1986 ce qui montre qu'elle a du se maintenir sur les graminées de la dune, et qu'elle est prête à recoloniser l'intérieur des terres à l'occasion d'une nouvelle série d'hivers cléments.

Nous ne quitterons pas la dune sans relever quelques espèces assez communes dans la région mais beaucoup plus abondantes le long des côtes sableuses.

Pontia daplidice Linnaeus (1758) (PAPILIONOIDEA)

Abondante sur les sols sablonneux et surtout les marais salants comme sur la côte languedocienne.

En raison de la disparition des zones naturelles sur le continent il n'y a plus guère que dans les friches qui subsistent encore près des bois et des forêts et surtout sur la dune que l'on peut rencontrer cette espèce dans le Centre Ouest.

Euchloë ausonia crameri Butler (1869) (PAPILIONOIDEA)

Tous les individus rencontrés depuis 40 ans en avril à l'intérieur des terres nous ont donné l'impression que par le vol rapide et la direction uniforme (Sud-Est Nord-Est) nous étions en présence de migrations.

A la même époque sur la dune, le papillon a un comportement très différent butinant d'une plante à une autre par petits vols.

On le trouve abondamment à l'Ile de Ré, à la Tranche sur Mer et tout autour de la baie de l'Aiguillon, partout où poussent en nombre des crucifères et en particulier des biscutelles.

Malocosoma franconica joannisi Viette (1965) (BOMBICOIDEA)

Il semble que cette variation de l'espèce n'ait été rencontrée que de la Vendée au Morbihan. Presque toutes les prises réalisée en Vendée l'ont été sur les dunes d'Olonne par G. DURAND.

Euxoa tritici Linnaeus (1761) (NOCTUIDEA)

L'espèce qui existe dans toute la région n'est vraiment abondante que sur le littoral sablonneux où la chenille a de nombreuses graminées à disposition.

Agrotis trux trux Hubner (1824) (NOCTUIDEA)

En 45 ans de chasse à la lumière, nous avons pris seulement deux exemplaires à Niort et un dans le marais Poitevin (Deux-Sèvres) alors que sur la dune de Rivedoux (Ile de Ré) on peut en prendre de 20 à 50 en une seule nuit fin août. La bête vient aussi bien à la lumière qu'à la miellée.

Elle est extrêmement variée avec parfois de beaux reflets rosées ou lilas parmi lesquelles on peut y trouver la variation *terranea* couramment.

Leucochloena oditis oditis Geyer (1832) (NOCTUIDEA)

Assez commun dans toute la région mais très abondant sur les dunes à graminées en particulier à l'Ile de Ré.

Idaea infirmaria aquitanaria Constant (1865) (GEOMETRIDEA)

Le catalogue de GELIN et LUCAS cite cette espèce en de nombreux points des côtes vendéennes et charentaises.

Idaea circuitaria Hubner (1819) (GEOMETRIDEA)

N'a été pris que sur le littoral océanique surtout en Vendée (St Nicolas de Jars).

Pelurga comitata L. (1758) (GEOMETRIDEA)

Se prend de ci de là à l'intérieur des terres, mais fort commun sur la dune fin août septembre à Rivedoux (Ile de Ré). Nous l'avons pris aussi à l'Ile d'Oléron. Il a été pris à Fouras et à Royan par GELIN et à Ronce les Bains par LUCAS.

Dyscia fagaria albidaria Staudinger (1871) (GEOMETRIDEA)

Commune sur les dunes des Iles de Ré et d'Oléron mais peut-être plus à Rivedoux plage où les variations de couleurs sont importantes et où la forme *fagaria* originale est présente.

Nous n'avons pris cette espèce que fin août septembre alors que le catalogue de GELIN et LUCAS indique mai-juin.

Signalé aux Sables d'Olonne par DE GRASLIN et à Royan par BRAUN et SALIS.

Zygaena sarpedon Hubner (1790) (ZYGAENOIDEA)

Alors qu'on ne le rencontre que très sporadiquement dans les petits bois calcaires de la Charente Maritime et des Deux-Sèvres, il est commun sur les dunes où sa chenille peut être trouvée sur les *Erygium campestre* et *maritimum*. C'est une espèce variable dont OBERTHUR a fait une forme particulière pour l'Ouest océanique : *carmencita*, forme qu'on retrouve dans les garrigues languedociennes avec des exemplaires minuscules.

2. LA PINEDE DUNAIRE

Pandoriana pandora D. Et S. (1775) (PAPILIONIDEA)

Semble de plus en plus rare à l'intérieur de la région où il ne se prend plus qu'accidentellement en forêt. Par contre il est toujours très commun dans les bois de pins du littoral des premiers jours de juin au 15 août. Il est particulièrement commun certaines années aux Portes (Ile de Ré) et en forêt d'Olonne où de belles variations ont été trouvées.

Parahyparchia semele L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Espèce n'existant plus pratiquement qu'en de très rares points à l'intérieur des terres du Centre Ouest. Par contre elle est restée commune dans les bois de pin et de chêne du littoral où elle se pose sur les pierres, les troncs, tout ce qui constitue un léger relief par rapport à l'uniformité du sol plat.

Thaumetopoea pityocampa D. Et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Comment pourrait-on passer sous silence un lépidoptère qui pose partout en France des problèmes dans les forêts de pin et qui pour des raisons touristiques est considéré comme un fléau dans les pinèdes du littoral du Centre-Ouest ?

Notre point de vue est que ce lépidoptère qui n'avait jamais attiré l'attention dans l'Ile de Ré où nous le suivons depuis plus de 40 ans semble prospérer proportionnellement à la lutte qui a été entreprise pour freiner son expansion.

Dendrolimus pini pini L. (1758) (NOCTUIDEA)

L'espèce est relativement rare dans les rares bois de pins de l'intérieur, elle est surtout commune en forêt de la Coubre. Nous ne l'avons jamais pris à l'Ile de Ré ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas au Nord de l'Ile où j'ai assez peu chassé à l'époque de l'éclosion.

Ammoconia caecimacula D. et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce ailleurs que sur la dune et dans les pinèdes à l'Ile de Ré. Elle n'avait été indiqué qu'à Royan par Braun où ce dernier l'a considéré commune.

Dryobota labecula Esper (1778) (NOCTUIDEA)

La chenille vivant de préférence sur *Quercus ilex* il n'est pas étonnant qu'on ne rencontre guère cet Amphipyrinae que dans les pinèdes côtières où le pin est presque toujours accompagné de chêne-vert. Si de rares exemplaires ont été signalé à l'intérieur des terres par LUCAS (Auzay), ce sont surtout BRAUN et SALIS qui l'indiquent à Royan. Nous l'avons pris à Rivedoux (Ile de Ré).

Dryobotodes cerris Boisduval (1840) (NOCTUIDEA)

Espèce des forêts de la côte océanique là où le chêne-vert existe. Très commun à l'Ile de Ré début septembre.

Dryobotodes tenebrosa Esper (1789) (NOCTUIDEA)

Ne semble pas avoir été pris à l'intérieur des terres, il est très commun dans les bois de pins des Iles de Ré et d'Oléron. Très variable, de gris violacé à presque noir.

Avait été signalé à Royan par BRAUN et aux deux extrémités de la zone côtière par BUREAU à Pornic (Loire atlantique) et à Villeneuve (Gironde) par MEGE.

Callopistria juventina Stoll in Cramer (1782) (NOCTUIDEA)

Assez peu commun à l'intérieur où nous avons pris un exemplaire unique à l'Hermitain les premiers jours d'août. Mais il existe certainement d'une façon plus importante à l'Ile de Ré où il éclôt fin juin début juillet dans les pinèdes du Sud de l'Ile de Ré dont le sol est couvert par *Ptéris aquilina*.

Catocala dilecta Hubner (1808) (Noctuidea)

L'espèce est très commune dans les pinèdes de la côte qui abritent des chênes-verts à l'Ile de Ré, Royan, Ronce les Bains et la Coubre.

A été prise en Vendée par LUCAS aux Sables d'Olonne, à Royan par BRAUN, SALIS et LUCAS.

Catocala conjuncta Esper (1788) (NOCTUIDEA)

Ne semble exister que dans les pinèdes du littoral où nous l'avons pris à la miellée, communément, à l'Ile de Ré et à la Coubre.

Il avait été pris à la Coubre par BRAUN et SALIS.

Catocala optata Godart (1825) (NOCTUIDEA)

Selon le catalogue de GELIN et LUCAS il a été signalé dans toute la région. Personnellement nous ne l'avons jamais pris ailleurs que dans les pinèdes du littoral. Dans le Marais Poitevin ou les forêts de Gâtine où les saules abondent il n'est jamais venu à la lampe ou sur les miellées alors que *fraxini*, *electa* ou *elocata* viennent facilement.

C'est une espèce que l'on prend à tout coup où elle existe puisque dans les Hautes-Alpes elle vient très bien à la lumière ou à la miellée. Signalée surtout des pinèdes de la côte par LUCAS, BRAUN et SALIS.

Catocala conversa Esper (1788) (NOCTUIDEA)

Très commun dans les pinèdes et bois de chênes du littoral. Seul DELAMAIN le signale à l'intérieur des terres (Jarnac). Il est cité sur les côtes de Vendée et de Charente Maritime par tous les lépidoptèristes régionaux du début du siècle.

Catocala nymphagoga Esper (1788) (NOCTUIDEA)

Cité seulement à Royan par BRAUN ; point qui constituerait la limite Nord de l'espèce, celle-ci semblant assez commune dans les Landes alors qu'elle est très commune en Languedoc.

Scotopteryx peribolata Hubner (1817) (GEOMETRIDEA)

Nous n'avons pris cette espèce que dans les Iles mais elle est signalée comme commune sur tout le littoral par GELIN et LUCAS.

Crocallis dardouinaria atlantica Herbulot (1958) (NOCTUIDEA)

Semble avoir été signalé comme assez commun sur les côtes de Vendée par LUCAS, PREVOT et DURAND.

Un exemplaire seulement a été pris en Charente Maritime à Rochefort par DELAVOIE. L'absence des plantes nourricières (*Genista* et *Ulex* surtout) explique sa grande rareté dans ce département.

Semiothisa aestimaria Hubner (1809) (GEOMETRIDEA)

Il suffit d'avoir dans son jardin quelques pieds de lavandin qui attire cette espèce, pour se rendre compte qu'elle existe bien à l'intérieur des terres. Il est vrai que depuis la publication du catalogue de GELIN et LUCAS les plantations de tamarin sur lequel elle vit sont devenue communes à l'intérieur de la région.

Nous la prenons communément à Niort fin juillet-août. Cette géomètre est abondante le long du littoral où elle se situerait aussi bien sur la dune que dans la forêt dunaire.

Elle a été signalée aux Sables d'Olonne (Vendée) par GRASLIN, GELIN et LUCAS ; à Châtelaillon, Angoulême et Fouras par GELIN ; à La Rochelle et Royan (Charente maritime) par DELAMAIN.

3. LES MARAIS COTIERS

Nous l'avons vu la végétation des marais côtiers est un composite qui peut relever de l'agropyretum-acuti, de l'atriplicum-arenariae, de l'ephedrum-distachyae et des marais tourbeux.

La faune lépidoptérologique en dépendant sera aussi un composite qui peut être assez maigre, mais parfois très riche. Le statut de ces derniers est aujourd'hui très menacé et tout ce qu'il en reste devrait être considéré comme un conservatoire absolu.

La liste des espèces que l'on peut y rencontrer ferait « double emploi » avec la liste des zones voisines. Nous nous bornerons à indiquer les espèces rares ou menacées en précisant le numéro de la zone après le nom : (1) la dune de la laisse de mer à la pinède
(2) la pinède dunaire
(3) les marais tourbeux

Discestra stigmosa atlantica Boursin (1936) (NOCTUIDEA) (1)
Mamestra blenna Hubner (1824) (NOCTUIDEA) (1)
Hadena irregularis Hufnagel (1776) (NOCTUIDEA) (1)
Agrotis graslini graslini Rambur (1848) (NOCTUIDEA) (1)
Mythimna littoralis Curtis (1827) (NOCTUIDEA) (1)
Malocosoma franconica joanisi Viette (1965) (BOMBICOIDEA) (1)
Crocallis dardouinaria atlantica Herbulot (1958) (GEOMETRIDEA) (2)
Lycaena dispar burdigalensis Lucas (1913) (PAPILIONIDEA) (4)
Laelia coenosa Hubner (1808) (NOCTUIDEA) (4)
Nonagria typhae Thumberg (1784) (NOCTUIDEA) (4)
Archanara sparganii Esper (1780) (NOCTUIDEA) (4)
Hydraecia osseola Staudinger (1907) (NOCTUIDEA) (4)

4. LES MARAIS TOURBEUX

Les surfaces restantes très réduites de Marais tourbeux à l'état naturel dans cette région n'ont pas permis à certaines espèces de survivre. La plupart de celles qui restent sont en voie de disparition et condamnées à court terme ne serait-ce que par la consanguinité.

Ce qui se passe dans le centre ouest pourrait être considéré comme dommage, sans plus, s'il n'en était pas de même dans toute l'Europe. Il est des variations géographiques qui risquent fort de disparaître à jamais.

Figureront dans la liste ci-après tous les lépidoptères du catalogue de GELIN et LUCAS même s'ils n'ont pas été revus depuis 20 ans.

Pieris napi napi L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Cette espèce très commune partout atteint ici une densité en deuxième génération qui ne m'est apparu dépassée que par *Araschnia levana* (3ème génération) au cours de la période 1950-60.

Beaucoup d'exemplaires ont le voisinage des nervures rembruni.

Ce n'est évidemment pas une espèce caractéristique mais une telle densité de population apporte la certitude de se trouver en milieu humide.

Coenonympha oedippus oedippus Fabricius (1787) (PAPILIONIDEA)

Le catalogue de GELIN et LUCAS page 44 indique : « la race de *oedippus* abondante dans les marais de la Sèvre Niortaise (Amuré etc …) »

En ce qui nous concerne nous avons vu disparaître il y a 20 ans les derniers marais « nature » (par remembrement) où existait *C. oedippus* et aujourd'hui nous serions dans l'impossibilité d'en trouver un seul exemplaire dans toute la zone des marais de la Sèvre.

En Charente Maritime DELAVOIE le signale à St Mariens et en Charente OBERTHUR dans la vallée des Eaux Claires près d'Angoulême.

Lycaena dispar burdigalensis Lucas (1913) (PAPILIONIDEA)

Non signalée dans le catalogue de GELIN et LUCAS, cette espèce a été trouvée un peu partout dans les cinq départements qui nous intéressent mais seulement en vallées tourbeuses. Cette espèce remonte quelquefois les vallées au delà de la tourbe mais rarement à plus de quelques kilomètres dans les prairies naturelles humides de la Charente, de la Sèvre Niortaise et même en forêt de Chizé (Deux-Sèvre).

Maculinae alcon alcon D. et S. (1775) (PAPILIONIDEA)

Il s'agit probablement de l'espèce qui a subi le plus de dommages, car partout où a disparu la gentiane pneumonanthe (même si le milieu n'a pas été labouré) l'espèce ne semble plus y exister.

Signalé dans les prairies marécageuses de Civray et de Lussac les Châteaux par d'ALDIN, et par DUPUY et OBERTHUR dans la vallée marécageuse des Eaux Claires près d'Angoulême.

Existe encore dans la vallée de l'Osme en Charente, en milieu théoriquement protégé (arrêté préfectoral de biotope).

Maculinae teleius burdigalensis Stempffer (1932) (PAPILIONIDEA)

Semble mieux résister que l'espèce précédente aux modifications de milieu (assèchement) mais cesse d'exister évidemment quand ce dernier est totalement détruit et remplacé par des champs de maïs.

Signalée dans le marais de la Sèvre Niortaise par GELIN dans les mêmes lieux que *C. oedippus* et comme cette dernière semble avoir disparu.

Signalée de la vallée des eaux claires à Angoulême. Elle a existé dans beaucoup de points de la vallée d'Osme (affluent de la Charente) où nous ne la connaissons plus qu'en deux points seulement.

Heteropterus morpheus morpheus Pallas (1771) (HESPEROIDEA)

Cette espèce n'est pas aussi caractéristique que les précédentes de ce type de milieu mais dans les marais de la Sèvre elle est vraiment abondante.

Elle existe dans les vallées des terrains granitiques (Argenton, Sèvre Nantaise) dans les parties de forêts humides (Chizé, l'Hermitain, Mervent) mais par unité seulement.

Cerura erminea Esper (1784) (NOCTUIDEA)

Se prend un peu partout mais n'est vraiment abondante que dans les marais de la Sèvre Niortaise.

Tritiphia tritophus D. Et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Ne se prend guère qu'en lieux humides comme *erminae*, l'abondance de l'espèce étant évidemment liée aux plantes nourricières (peupliers, saules).

N'est commun que dans les marais de la Sèvre Niortaise où existe une véritable forêt de peupliers et de saules cendrés.

Laelia coenosa Hubner (1808) (NOCTUIDEA)

Signalé par GELIN dans les marais des Deux-Sèvres où il semble avoir disparu depuis une quarantaine d'années.

Nous avons tenté une réintroduction dans les marais de Sansais en août 1982 (une centaine de jeunes chenilles).

BRAUN et SALIS l'ont noté à Royan, LUCAS à Ronce les Bains et DURAND à Olonne.

Leucoma salicis L. (1758) (NOCTUIDEA)

A été signalé dans les cinq départements de la région étudiée et nous l'avons pris en Vendée ; Vienne et Charentes.

Il est abondant particulièrement certaines années dans les marais de la Sèvre Niortaise, années au cours desquelles il peut causer des dommages aux plantations de peupliers.

Gastropacha populifolia Esper (1781) (BOMBICOIDEA)

N'avait été signalé que dans les Deux-Sèvres et la Charente Maritime par GELIN et LUCAS, mais il existe dans toute la région, partout où le peuplier constitue des boisements d'une certaine surface.

Il est commun dans les marais de la sèvre sans toutefois déborder dans les vallées supérieures dès que l'on sort du Marais Poitevin.

Les deux générations semblent avoir chaque année des dates bien précises d'éclosion qui se situent dans les périodes des 20 juin-5 juillet et 25 août-10 septembre.

Les éclosions sont massives puisqu'on peut prendre une dizaine d'exemplaires au cours d'une soirée et absolument rien à partir du lendemain.

Apamea aphiogramma Esper (1793) (NOCTUIDEA)

Beaucoup plus commun que ne l'indique le catalogue de GELIN et LUCAS, il existe dans tous les marais tourbeux des cinq départements, suffisamment pour en voir plusieurs exemplaires au cours d'une soirée de prospection à la lumière.

Il est d'aspect très varié, beaucoup plus d'ailleurs dans les vallées de la Charente et de ses affluents que dans les vallées de la Sèvre Niortaise.

Mesoligia literosa Haworth (1809) (NOCTUIDEA)

N'avait pas été signalé dans la région. Nous l'avons rencontré assez communément dans la Haute vallée de l'Osme (Charente) en plusieurs stations mais toujours dans des zones tourbeuses ou des prairies naturelles humides.

Celaena leucostigma Hubner (1809) (NOCTUIDEA)

Doit exister dans tous les marais de la région, non signalé par GELIN et LUCAS mais nous l'avons rencontré dans le Marais Poitevin à Amuré, le Bourdet et dans la vallée de l'Osme.

Hydraecia micacea Esper (1789) (NOCTUIDEA)

Se rencontre en tout lieu humide mais il est abondant dans les marais à tourbe où on peut en prendre une vingtaine entre 22h et 24h en septembre, aux U. V.

Gortina borelii borelii Pierret (1837) (NOCTUIDEA)

L'espèce a été rencontrée à Niort, Angoulême, Hanc (Deux-Sèvres) il y a déjà plus de 25 ans.

Nous ne l'avons pas retrouvée à Niort depuis en raison probablement de la disparition de la plante nourricière dans la région.

Nonagria typhae Thunberg (1784) (NOCTUIDEA)

L'espèce a été signalé dans les cinq départements de la région non seulement dans les marais à tourbe, mais aussi dans tout lieu humide où croissent des *Typha* et autres plantes aquatiques; Marais Poitevin en particulier.

Archanara sparganii Esper (1790) (NOCTUIDEA)

Présent sur au moins trois départements dans le Marais Poitevin et les marais côtiers non salés.

Hydraecia osseola Staudinger (1907) ssp. hucherardi Mab. f. *subrufa* Lucas *(NOCTUIDEA)*

Cette espèce avait seulement été signalée dans l'Ile d'Oléron par DUMONT et à Royan par BRAUN ; nous l'avons retrouvée. Elle est plus commune qu'on l'a noté jusqu'à ce jour dans les marais à phragmites (vallée de la Charente).

Elle habite tout le Marais Poitevin de la mer jusqu'aux abords de Niort. Les éclosions se situent du 10 septembre (Oléron) au 15 octobre (Ouest de Niort).

La plante nourricière poussant aussi bien sur les dépôts marins que sur la tourbe l'espèce n'est pas seulement inféodée aux marais à tourbe.

Rhizedra lutosa Hubner (1803) (NOCTUIDEA)

Si elle est très connue dans le marais, elle existe un peu partout dans la zone.

Assez commune à Niort, Saintes et Royan.

Mythimna pudorina D. et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Beaucoup plus commun que le relate le catalogue de GELIN et LUCAS dans toute la zone où on le rencontre. Dans tous les lieux très humides et particulièrement sur la tourbe.

Vallées de la Sèvre niortaise et de la Charente.

Mythimna impura Hubner (1808) (NOCTUIDEA)

Dans tous les lieux humides et particulièrement sur la tourbe.

Comme l'espèce précédente elle est beaucoup plus commune que ne le relate le catalogue de GELIN et LUCAS dans toute la zone où on la rencontre : vallées de la Sèvre et de la Charente.

Mythimna straminea Treitschke (1825) (NOCTUIDEA)

C'est une espèce qui peut être rencontrée assez communément dans les cinq départements, très abondante dans les zones humides.

Toutes les vallées de la Sèvre, de la Charente et de leurs affluents.

Sedina buettneri Hering (1858) (NOCTUIDEA)

Un exemplaire pris dans un marais à phragmites et *Euphorbia palustris* (vallée de la Courance).

Symira albovenosa Goeze (1781) (NOCTUIDEA)

L'espèce n'avait été signalée qu'autour de la région Poitou Charente (Loire atlantique, Cher, Gironde).

Nous avons pris plusieurs exemplaires dans la vallée de l'Osme (Charente).

Ipimorpha retusa L. (1761) (NOCTUIDEA)

Dans toute la zone en terrains humides mais l'espèce est particulièrement abondante sur les marais tourbeux de la Sèvre Niortaise et de la Charente.

Selon le catalogue de GELIN et LUCAS elle n'avait été signalée qu'à Niort.

Ipimorpha subtusa D. et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Dans toute la zone en terrains humides, l'espèce est surtout abondante dans les marais de la Sèvre Niortaise et de la Charente. Elle remonte jusqu'aux sources le long des vallées.

Xanthia togata Esper (1788) (NOCTUIDEA)

Espèce très rare en dehors des marais à tourbe où elle est très abondante.

Marais d'Amuré et du Bourdet (Deux-Sèvres), marais de l'Osme à Longré (Charente).

Eustrotia uncula Clerck (1759) (NOCTUIDEA)

Très commun dans tout les marais de la Sèvre Niortaise, seulement quelques rares individus dans les marais de la Charente.

Deltodes bankiana Fabricius (1775) (NOCTUIDEA)

Commun dans tous les marais et zones humides des cinq départements.

Lithacodia pygarga Hufnagel (1766) (NOCTUIDEA)

très commun dans tous les marais de la Sèvre Niortaise un peu moins dans la vallée de la Charente.

Eucarta amethystina Hubner (1803) (NOCTUIDEA)

Nous l'avons pris seulement en deux zones du département des Deux-Sèvres:, dans les marais de la Gorre, Epannes, Le Bourdet où depuis le remembrement de 1966 il se fait excessivement rare, ainsi qu'à Hanc (où il semble qu'il existe deux générations) dans une zone non tourbeuse mais à proximité de laquelle existe une friche couverte de *Peucedanum cervaria*.

Catocala fraxini L. (1758) (NOCTUIDEA)

Répandue dans toute la région mais n'est seulement très commune que dans les marais de la Sèvre Niortaise où le peuplier abonde dans les marais tourbeux.

Catocala electa Vieweg (1790) (NOCTUIDEA)

Répandue dans toute la zone comme l'indique le catalogue de GELIN et LUCAS mais seulement en milieu humide ce qui ne veut pas dire tourbeux.

Philereme vetulata D. et S. (1775) (GEOMETRIDEA)

Quelques exemplaires un peu partout, mais très commune seulement dans le Marais Poitevin et la vallée de l'Osme (Charente).

Eulithis testata L. (1761) (GEOMETRIDEA)

Commune dans les marais tourbeux de la Sèvre Niortaise et de la Charente. Nous ne l'avons jamais prise ailleurs.

Ennomos alniaria L. (1758) (GEOMETRIDEA)

Répandue dans toute la zone mais abondante dans les marais de la Sèvre Niortaise.

Chariaspilates formosaria Von Eversman (1837) (GEOMETRIDEA)

Espèce en nette régression qui à notre connaissance n'existe plus qu'en deux points de la région, dans les marais de la Gorre au Bourdet (Deux-Sèvres) et dans les marais de l'Osme à Paizay-Naudouin (Charente)

A été signalé à Angoulême au début du siècle par DUPUY.

Rhyparia purpurata L. (1778) (NOCTUIDEA)

On peut le rencontrer un peu partout dans la région mais n'est vraiment commune qu'en marais qu'il soit tourbeux ou non.

Diacrisia metelkana Lederer (1861) (NOCTUIDEA)

Selon le catalogue de GELIN et LUCAS, l'espèce se prenait avant la dernière guerre dans les marais de la Sèvre Niortaise (à l'état naturel).

La disparition de ce type de marais remplacé par le maïs fait que l'espèce est devenue très rare si elle n'est pas maintenant disparue. A notre connaissance, elle n'a pas été reprise depuis 40 ans.

Eucharia deserta Bartel (1902) (NOCTUIDEA)

Plusieurs exemplaires avaient été capturés par GELIN et LUCAS au début du siècle à Amuré. Nous n'y avons pas repris l'espèce mais par contre nous en avons rencontré plusieurs exemplaires dans la vallée de l'Osme à Longré (Charente).

Callimorpha dominula L. (1758) (NOCTUIDEA)

Commune dans les marais à tourbe de la Sèvre Niortaise et de la Charente où on peut rencontrer la variété *lusitanica*.

Hepialus humuli L. (1758) (HEPIALOIDEA)

Commune dans les zones tourbeuses des vallées de la Sèvre Niortaise et de la Charente.

5. LES COTEAUX ET CHAUMES, LES PETITS BOIS DE CHENES MALINGRES DES CALCAIRES OXFORDIENS ET RAURACIENS

Dans cette étude, les données faunistiques de ce type de terrains proviennent surtout :

- du Sud des Deux-Sèvres : chaumes du canton de Chef-Boutonne et de Couture d'Argenton. Petits bois de chênes de Chef-Boutonne, Aulnay, Mauzé (Mallet, Olbreuse, Amilly).
- du Nord de la Charente : chaumes et coteaux et petits bois de chênes des cantons d'Aigre, Villefagnan, Ruffec, Rouillac, Mansle.

Par ailleurs des renseignements ont été recueillis sur des informations laissées par les entomologistes qui ont chassé au sud d'Angoulême (DUPUY) et dans la région de Royan (BRAUN et SALIS).

Aporia crataegi L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Notée comme plus ou moins abondante dans la région, l'espèce a sensiblement régressé avec les remembrements et nouveaux modes de culture à tel point que les chaumes sont devenues les derniers refuges de l'espèces où *Crataegus* et *Prunus spinosa* sont les végétaux occupant les plus grandes surfaces.

Colias australis Verity (1911) (PAPILIONIDEA)

C'est vraiment l'espèce type des petits bois dont les clairières, les allées sont couvertes de légumineuse : *Hippocrepis, Lotus, Medicago*, …

Mellicta athalia athalia Rottemburg (1775) (PAPILIONIDEA)

Même cas qu'*A. crataegi*, l'espèce n'existe plus guère qu'en bordure des petits bois. Elle est abondante mais les lieux où on la trouve sont devenus rares.

Mellicta parthenoides parthenoides Kerferstein (1851) (PAPILIONIDEA)

Autrefois plus commun qu'*athalia* sur ce type de zone il y est devenu encore plus rare, le biotope constitué par des coteaux et chaumes non boisés n'existant pratiquement plus.

Clossiana dia dia L. (1767) (PAPILIONIDEA)

Cette argynne a mieux résisté que d'autres dans ce type de zone, il suffit qu'il soit resté une dizaine d'ares de chaumes intacts pour qu'il se soit maintenu.

Fabriciana niobe niobe L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Le catalogue de GELIN et LUCAS ne signalait l'espèce qu'au Sud d'Angoulême (DUPUY). Durant la période 1940 à 1965 (avant remembrement), nous avons noté d'assez nombreux foyers surtout dans les petits bois de chênes des cantons de Ruffec, Villefagnan, Aigre (Charente) ; des cantons de Chef-Boutonne, Brioux (Chizé), Mauzé (Deux-Sèvres) ; du canton de Surgères (Charente Maritime).

Depuis vingt ans ces foyers disparaissent progressivement, les milieux favorables à son développement étant mis en culture.

Chazara briseis briseis L. (1764) (PAPILIONIDEA)

De ci de là dans le Sud de la Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente. Bon nombre de points de vol en Charente et Deux-Sèvres ont disparu depuis vingt ans. Sur une dizaine connus vers 1960 nous n'en connaissons plus qu'un seul maintenant.

Brinthesia arethusa arethusa D. et S. (1775) (PAPILIONIDEA)

Espèce commune vers 1960 et que nous considérons disparue dans le Sud des Deux-Sèvres et le Nord des Charentes.

Strimonidia pruni L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Pratiquement inconnu dans cette région au début du siècle, sauf deux exemplaires pris à St Maixent. Nous l'avons trouvé en Charente-Maritime (Les Combrands, Benon, tous les petits bois du canton de Surgères), en Deux-Sèvres à Hanc : dans des zones où *Prunus spinosa* domine toute la végétation.

Plebejus argus argus L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Beaucoup moins commun qu'au début du siècle il n'existe plus guère que dans les biotopes spécifiques précisés par GELIN et LUCAS (coteaux secs des calcaires oxfordiens). Plus rare à l'intérieur des terres que sur la côte atlantique.

Plebejus argyrognomon laria Verity (1937) (PAPILIONIDEA)

Espèce particulièrement inféodée aux petits bois de chênes de la région et qui s'est maintenue parfois sur des surfaces de quelques ares, isolées au milieu des cultures.

Cette espèce est très belle dans la région avec sa magnifique tache vert-bleu métallique du dessous des ailes postérieures qui atteint quelque fois un millimètre de diamètre.

Pseudophilotes baton baton Bergstrasser (1779) (PAPILIONIDEA)

Au contraire de l'espèce précédente, qui vivait surtout sur les vieilles prairies artificielles au sol sec, a beaucoup moins résisté aux techniques de l'agriculture moderne. Alors que nous aurions pu trouver plusieurs dizaines de biotopes qui lui conviennent il y a trente ans nous n'en connaissons plus que deux ou trois dans des vallées sèches à proximité de Niort.

Lysandra bellargus Rottemburg (1775) (PAPILIONIDEA)

Moins répandu qu'autrefois mais toujours abondant dans tous les bois poussant sur les calcaires dans la région.

Les variations *ceronus* Esp et *coelestis* Oberthur sont communes et peuvent accompagner les populations types dans une proportion pouvant atteindre 20% au cours de la deuxième génération. Les variations portent aussi souvent sur un effacement des dessins du dessous des ailes pouvant aller jusqu'à un faciès uniformément gris.

Lysandra coridon Poda (1761) (PAPILIONIDEA)

Sur les mêmes biotopes que l'espèce précédente avec une abondance au moins égale.

La variation *syngrapha* est commune, on rencontre de nombreuses formes de transition.

Cette espèce, comme la précédente, occupait il y a trente ans de nombreux espaces dans la région, elle reste abondante mais en forêt seulement. Un espoir pour ces deux espèces : les larges talus d'autoroutes qu'elles ont commencés à conquérir.

Maculinea arion L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Cette espèce a bien résisté sur ces biotopes, malheureusement ces derniers ont au moins été détruits à 95% dans ces zones.

Everes argiades Pallas (1771) (PAPILIONIDEA)

Nous avons eu quelques hésitations à considérer cette espèce comme représentative de ces zones. On la rencontre surtout dans leurs parties humides (très mouillées jusqu'à la fin du printemps mais souvent sèches et calcinées au début de l'automne).

Elle était commune à Hanc sur les chaumes oxfordiennes avant remembrement, elle n'existe plus que dans la partie basse de notre réserve sur un demi hectare (surface totale de la réserve 2.5 Ha.). Elle est connue des forêts de Chizé et de l'Hermitain sur les fonds les plus humides.

Ocneria rubea Fabricius (1787) (NOCTUIDEA)

Peut-être considérés comme vivant dans ce type de zone, les deux exemplaires que nous avons pris l'ayant été à proximité de bois dans le canton d'Aigre (Charente).

Les rares exemplaires pris dans la région l'ont été en forêt sauf les deux exemplaires pris à Niort par GELIN qui ne précise pas la nature du biotope.

Euxoa migricans L. (1761) (NOCTUIDEA)

Relativement commune dans les chaumes de Hanc (Deux-Sèvre).

Nous n'avons pris cette espèce que sur ce type de terrain.

Les prises les plus proches du sud des Deux-Sèvres se situent à Royan (BRAUN et SALIS) et Angers.

Episema scoriacea Esper (1789) (NOCTUIDEA)

Très commune sur les terrains calcaires secs et incultes (Hanc). Assez commune il y a une trentaine d'années à Niort, mais semble avoir disparu en même temps que les prairies naturelles.

Tholera cespitis D. et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Peu répandu dans la région selon le catalogue de GELIN et LUCAS. Nous le prenons communément sur le calcaire oxfordien à Hanc (fin août – septembre) certaines années seulement.

Polymixis canescens canescens Duponchel (1826) (NOCTUIDEA)

Nous n'avons jamais pris cette espèce ailleurs que sur les calcaires oxfordiens où elle est relativement commune dans les cantons d'Aigre, Villefagnan, Aulnay, Chef-Boutonne.

Il semble surprenant que la chenille s'alimente sur *Trifolium pratense* car c'est bien une zone sèche où cette plante est fort peu abondante.

Meganephria bimaculosa L. (1767) (NOCTUIDEA)

Nous n'avons pris cette espèce qu'à Hanc en pleine zone de calcaire oxfordien, elle y est commune certaines années, mais cela s'explique par la présence de la plante nourricière *Prunus spinosa* qui y est très abondante.

Lamprosticta culta D. et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Considéré comme rare par le catalogue de GELIN et LUCAS. Assez commun dans le sud du département des Deux-Sèvres et le Nord de la Charente.

Pris aussi à Niort et à l'Ile de Ré.

Actinotia polyodon Clerck (1759) (NOCTUIDEA)

Apparemment ce n'est pas une espèce spécifique de ce type de zone puisque s'élevant sur *Hypericum* on devrait la trouver partout... Mais dans toute la région elle n'avait été noté qu'à Dompierre sur mer par VIGE.

Nous ne l'avons pris qu'à Hanc, mais en 1983 elle a été trouvée à l'Ouest de Poitiers (St Hilaire de Vouillé) par PHALIP.

Acosmetia caliginosa Hubner (1813) (NOCTUIDEA)

Les plantes nourricières en particulier *Serratula tinctoria* et *Sanguisorba minor* abondent dans les zones les plus humides d'où une présence assez commune de la noctuelle qui nous a donné l'impression d'éclore en deux périodes distinctes: mai-juin et juillet-août.

Elle avait été prise dans le marais d'Amuré (Deux-Sèvres) par LUCAS et à Rochefort par DELAVOIE (trois exemplaires en tous pour la région).

Cucullia xeranthemi Boisduval (1840) (NOCTUIDEA)

Les seuls exemplaires récoltés proviennent du même endroit (chaumes de Villemanan de Hanc).

Ne figure pas sur le catalogue de GELIN et LUCAS.

Eucarta amethystina Hubner (1803) (NOCTUIDEA)

Peut être considéré comme spécifique de ces zones argileuses où poussent souvent abondamment *Peucedanum cervaria*.

Parascotia fuliginaria L. (1761) (NOCTUIDEA)

Commune dans la zone de chaumes et petits bois de chênes du Sud Deux-Sèvres et Nord Charente en particulier à Hanc.

En 45 ans de piégeage à Niort je n'ai pris qu'un seul exemplaire. Les prises les plus proches de Niort se situent à Nantes et Bergerac.

Hemaris tityus L. (1758) (SPHINGOIDEA)

Les prés naturels constituaient des lieux de prédilection pour l'espèce qui s'est évidemment très raréfiée avec leur disparition quasi totale depuis 20 ans.

La rencontre est encore possible puisque la diapositive d'un accouplement a pu être faite dans les premiers jours de juin dans notre réserve de Villemanan de Hanc.

Il se rencontre plus guère maintenant que dans les zones forestières où il est cependant bien moins commun que l'espèce voisine *fuciformis*.

Scotopteryx luridata Hufnagel (1767) (GEOMETRIDEA)

Espèce non spécifique de ces zones mais où elle pullule véritablement.

Pseudoterpna coronillaria Hubner (1817) (GEOMTRIDEA)

Etait commune dans toute la région comme l'indique le catalogue de GELIN et LUCAS, mais se fait de plus en plus rare par suite de la disparition de son milieu, ne reste vraiment abondante que dans ce type de zone.

Siona lineata Scopoli (1763) (GEOMETRIDEA)

Espèce des prairies humides, en voies de disparition.

Zygaena hippocrepidis Hubner (1799) (ZYGAENOIDEA)

Très commune sur terrains calcaires en deux générations où *Hippocrepis comosa* est très abondant.

Zygaena ephialtes L. (1767) (ZYGAENOIDEA)

Beaucoup moins commune que l'espèce précédente, ne se prend en quantité que sur les chaumes et clairières calcaires sous les formes *peucedani* et *althamanthae*.

Mesembrynus purpuralis scabiosae Scheven. (1777) (ZYGAENOIDEA)

Il s'agit vraiment de l'espèce type de ces zones où elle développe de magnifiques variations dont la variété *miniacea* Oberthur.

Agrumenia fausta L. (1737) (ZYGAENOIDEA)

Pas aussi typique des terrains calcaires que l'espèce précédente, mais ne se rencontre que fort peu sur les autres terrains de la région.

6. LES FORETS SUR SOL PRIMAIRE OU TERRE A CHATAIGNIERS

Ce type de zone correspond à notre avis à la zone « moyenne » la plus fréquente sur tout le territoire français, celle qui est la plus eurasiatique.

Limenitis camilla camilla L. (1764) (PAPILIONIDEA)

Répandu et commun dans ce type de zone.

Aphantopus hyperanthus L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Commun en sous-bois dans ce type de zone.

Quercusia quercus L. (1758) (PAPILIONIDEA)

Caractérise dans notre région ce type de bois, la chenille comme son nom l'indique vit sur le chêne ; cependant nous n'avons jamais rencontrée l'espèce sur les petits chênes maigres des terrains calcaires secs. Par contre l'espèce est souvent abondante sur terrains primaires.

Lampides boeticus L. (1767) (PAPILIONIDEA)

Commun certaines années au mois d'août dans ces bois où le genêt occupe une bonne place (l'Hermitain, la Sésine, bois du Mellois). Les éclosions d'août proviennent sans aucun doute des migrations de mai. Nous n'avons jamais rencontré l'espèce au printemps ce qui n'est pas une preuve mais permet d'avancer ce point de vue.

Nous avons fait un essai pour vérifier cette supposition. A Niort et à Hanc en terrain calcaire (pas de genêt) nous avons planté quelques pieds de *Colutea arborescens* ; ils fleurissent depuis quatre ans et depuis nous voyons tous les ans en juillet-août L. *boeticus* voleter autour de nos arbustes alors qu'antérieurement nous n'en avions jamais vu un seul.

Carterocephalus palaemon Pallas (1771) (HESPEROIDEA)

N'existe dans la région que dans les grandes forêts de ce type : l'Hermitain, la Sésine, Secondigny. Selon le catalogue de GELIN et LUCAS il aurait été pris à Angoulême par DUPUY.

Hemaris fuciformis L. (1758) (SPHINGOIDEA)

Peut se rencontrer partout dans la région, mais nous l'avons vu voler, en une telle quantité en forêt de l'Hermitain que l'on aurait pu croire qu'il s'agissait d'une migration.

Notodonta ziczac L. (1758) (NOTODONTOIDEA)

Partout mais beaucoup plus commun dans ces zones.

Notodonta dromedarius L. (1767) (NOTODONTOIDEA)

Partout mais beaucoup plus commun dans ces zones.

Leucodonta bicoloria D. et S. (1775) (NOTODONTOIDEA)

N'existe que dans ce type de forêt où quelques bouleaux peuvent se développer (forêt de l'Hermitain, de la Sésine, de Secondigny, d'Arpanteraux).

Clostera anachoreta D. et S. (1775) (NOTODONTOIDEA)

Existe dans les marais de la Sèvre Niortaise et de la Charente mais ne s'y rencontre que rarement. Par contre il est assez commun dans les parties humides de ce type de forêts où pousse le saule.

Lymantria monacha L. (1758) (NOCTUIDEA)

Se rencontre un peu partout mais par exemplaire isolé alors que dans les forêts comme celle de l'Hermitain on peut en voir venir plusieurs dizaines à la lumière au cours d'une nuit. A noter que les conifères y sont rares.

Endromis versicolora versicolora L. (1758) (BOMBICOIDEA)

En dehors des forêts de ce type (l'Hermitain, la Sésine, Secondigny) il n'existe qu'en forêt de hêtres sur calcaire (Chizé).

Aglia tau tau L. (1758) (BOMBICOIDEA)

Beaucoup plus abondant que *E. versicolora*, mais sauf en forêt de Chizé, n'existe que dans de type de boisement.

Drepana lacertinaria L. (1758) (GEOMETRIDEA)

Cette espèce a été prise dans la région en forêt de l'Hermitain dans une zone où pousse le bouleau.

Drepana falcataria L. (1758) (GEOMETRIDEA)

Un peu partout mais abondant et très varié (forme presque blanche) dans ce type de zone.

Moma alpiuml Osbeck (1778) (NOCTUIDEA)

Se prend par unité dans toute la région mais communément dans les forêts de l'Hermitain, de la Sésine, Secondigny.

A été cité d'Auzay par LUCAS et de Royan par BRAUN et SALIS.

Lycophotia porphyrea porphyrea D. et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Vraiment spécifique de ces forêts.

Xestia castanea neglecta Hubner (1803) (NOCTUIDEA)

Pris seulement une fois depuis 60 ans en forêt de l'Hermitain. GELIN avait observé que l'imago était très rare alors que la chenille était fort commune sur les bruyères.

Mamestra persicariae L. (1761) (NOCTUIDEA)

Se rencontre par exemplaire isolé dans toute la région, mais l'espèce est très abondante en Gâtine où elle vit sur *Polygonum persicaria*.

Callopistria juventina Stoll in Cramer (1782) (NOCTUIDEA)

Peu d'exemplaires ont été capturés dans la région mais commun dans ce type de forêt où poussent les fougères : l'Hermitain, Vouvant, parc de Soubise (Vendée).

Anarta myrtilli L. (1761) (NOCTUIDEA)

Ne se prend dans la région que dans ce type de forêts où il est parfois commun (la Sésine).

Catocala promissa D. et S. (1775) (NOCTUIDEA)

Un peu partout par unité mais souvent très commun en forêt. Vient en quantité à la miellée et bien aux U. V.

Habrosyne pyritoïdes Hufnagel (1766) (NOCTUIDEA)

Un peu partout par unité mais souvent en masse dans les coupes de forêts de 2 à 4 ans où la ronce domine durant cette période (l'Hermitain, la Sésine (Deux-Sèvres), Vouvant (Vendée)).

Cymatophona flavicornis L. (1758) (NOCTUIDEA)

Parfois très abondant dans ce type de forêts fin mars ; très rare ailleurs.

Polyploca ridens Fabricius (1787) (NOCTUIDEA)

Moins abondante que l'espèce précédente dans ces forêts ; très rare ailleurs.

Geometra papilionaria L. (1758) (GEOMETRIDEA)

Totalement absente de toutes les zones précédentes, elle peut être très commune dans les bois de châtaigniers ou de hêtres.

Cyclophora pendularia Clerck (1759) (GEOMETRIDEA)

Très caractéristique des forêts de châtaigniers de la région en particulier l'Hermitain où il abonde certaines années.

Cyclophora quercimontaria Bastelberger (1897) (GEOMETRIDEA)
N'a été trouvée que dans cette zone (bois d'Arpanteraux, et de Mervent).

Chesias legatella D. et S. (1775) (GEOMETRIDEA)
Commune en novembre uniquement en forêts de Gâtine (Arpanteraux, Secondigny). En Vendée, l'espèce est signalée de la forêt de Vouvant par LUCAS

Chesias rufata Fabricius (1775) (GEOmETRIDEA)
Moins commune que l'espèce précédente dans les mêmes forêts. Signalée dans la forêt de Vouvant par LUCAS et à Sommières (Vienne) par d'ALDIN.

Lobophora halterata Hufnagel (1767) (GEOMETRIDEA)
Très commune en forêts de Gâtine (Arpanteraux surtout).

Rheumaptera undulata L. (1758) (GEOMETRIDEA)
Peu commune mais seulement en forêts de ce type en particulier à l'Hermitain.

Campea honoraria D. et S. (1775) (GEOMETRIDEA)
Rarement en dehors des forêts. Très commun dans les bois d'Arpanteraux et Secondigny (Deux-Sèvres). Existe à l'Ile d'Oléron avec une deuxième génération très grande et claire (sur *Quercus ilex*). Signalée à Royan par BRAUN et SALIS, à Jarnac par DELAMAIN, à St Martin de la Coudre (Charente Maritime) par LACROIX.

Ondontopera bidentata Clerck (1759) (GEOMETRIDEA)
Commune seulement en forêt de l'Hermitain et de la Sésine.

Pseudopanthera macularia L. (1758) (GEOMETRIDEA)
Caractéristique de ces forêts et de ces espaces sur terrains primaires. Elle n'existe absolument pas sur les calcaires secs tels que ceux qui ont fait l'objet de l'étude précédente.
Elle n'est donc pas commune « partout » comme l'indique le catalogue de GELIN et LUCAS.

Ectropis consonnaria Hubner (1799) (GEOMETRIDEA)
Très commune dans toutes les forêts de la région en mars-avril. Vient aux U. V., c'est peut-être la raison pour laquelle elle est mentionnée au catalogue de GELIN et LUCAS.

Ectropis extersaria Hubner (1799) (GEOMETRIDEA)
Ne semble exister que dans ce type de forêts où elle abonde en Gâtine (Arpenteraux, Secondigny).

Petrophora narbonea L. (1767) (GEOMETRIDEA)
Nous n'avons rencontré cette espèce qu'à Narbonne et dans la forêt d'Arpentereaux (Deux-Sèvres) où elle est assez commune.

Perconia strigillaria Hubner (1787) (GEOMETRIDEA)
Très commune dans ce type de forêt.

Atolmis rubricollis L. (1758) (NOCTUIDEA)
Espèce relativement commune en forêt d'Arpentereaux où on aurait pu la prendre en masse la dernière semaine de juin en 1976.
Existe aussi dans les forêts de l'Hermitain, Secondigny et la Sésine.

Lithosia quadra L. (NOCTUIDEA)
Commune dans toutes les grandes forêts mais très abondante dans celles de Gâtine.

Apoda limacodes Hufnagel (1766) (ZYGAENOIDEA)
Commune en forêt surtout à l'Hermitain, Bois de Melle (Deux-Sèvres).

CONCLUSION

Dans le but de tenter un inventaire de la faune de la région Poitou-Charentes et de la Vendée nous nous sommes appuyés sur les inventaires de GELIN et LUCAS et ses compléments : Catalogue des Lépidoptères observés dans l'Ouest de la France paru dans les Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, et sur le complément de 1983 à ce catalogue par LEVESQUE.

La liste des lépidoptères présentée pour chaque classification zoogéographique a été limitée à un nombre d'espèces plus ou moins caractéristiques, car dans notre région, très variée, il n'est pas aisé de trancher comme on peut le faire dans une région montagnarde, toutefois nous nous hasarderons à conclure en qualifiant les 7 biotopes à l'aide des noms de 1 ou 2 lépidoptères.

1) La dune de la laisse de Mer à la pinède
Biotope à *Agrotis graslini* et *Agrotis ripae*

2) La pinède dunaire
Biotope à *Pandora pandoriana* et à *Catocala dilecta*

3) Les marais côtiers
Biotope à *Discestra stigmosa*

4) Les marais tourbeux
Biotope à *Coenonympha oedippus* et *Lycaena dispar*

5) Les coteaux et chaumes, les petits bois de chênes malingres des calcaires oxfordiens et rauraciens
Biotope à *Lysandra corydon syngrapha* et à *Mesembrinus purpuralis scabiosae*

6) Les forêts sur terre à châtaigniers
Biotope à *Limenitis camilla* et à *Cyclophora pendularia*

7) Forêts des terrains primaires
Biotope à *Chesias legatella* et *Pseudopanthera macularia*.

BIBLIOGRAPHIE

BOURSIN (Ch.), 1967 – Liste des noctuelles Trifides de France et de Belgique (suite). *Alexanor* **5** (3)

DUFAY (Cl.), 1971 – Sur la géonémie de quelques *Noctuidae* et d'un *Lycenidae*. *Alexanor* **7** (4), p.180-185.

GELIN (GH.) et LUCAS (D.), 1912 – Catalogue des lépidoptères observés dans l'Ouest de la France. *Mémoires de la Société Historique des Deux-Sèvres.*

GELIN (GH.) et LUCAS (D.), 1922 – Supplément au Catalogue des lépidoptères observés dans l'Ouest atlantique (1912). *Mémoires de la Société Historique des Deux-Sèvres.*

LERAUT (P.), 1980 – Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse. Supplément à *Alexanor* et au *Bulletin de la Société entomologique de France*, Paris, 334 p.

LEVESQUE (R.), 1970 – Climatologie et éclosions en 1969. *Alexanor* **6**, p.301-304.

LEVESQUE (R.), 1970 – *Fabricia niobe* dans la vallée de l'Osme. *Alexanor* **6**, p.315-318.

LEVESQUE (R.), 1972 – Note sur la biologie du *Heodes dispar* Haw. Annales de la Société des Sciences naturelles de la Charente-maritime **6** (4), p.177-184.

LEVESQUE (R.), 1980 – *Siona lineata* de mon enfance. *Alexanor* **11** (8), p.345-348.

LEVESQUE (R.), 1983 – Complément 1983 au Catalogue des Lépidoptères de l'Ouest atlantique (1912-1922) d'Henry Gélin et Daniel Lucas. *Alexanor* **13** (5), p.219-231.

ANNEXE I

LA PETITE TORTUE EST-ELLE EN TRAIN DE DISPARAÎTRE DU POITOU-CHARENTES ?

par Vincent ALBOUY

Les entomologistes ont le défaut de s'intéresser plus aux espèces rares ou remarquables qu'aux espèces abondantes qu'ils croisent souvent et partout, « banalités » qu'ils finissent par ne plus voir. Résultat, quand la commune *Aglais urticae* se raréfie, nous mettons plusieurs années à nous en apercevoir !

En avril 2007 Benoît Perret, chargé d'études au service Patrimoine naturel à la communauté de communes de la Haute-Saintonge, contacte l'OPIE Poitou-Charentes pour la relecture d'un petit livre sur les papillons de jour de cette région. J'y relève un oubli qui me choque: il n'y a pas de Petite Tortue (*Aglais urticae,* Lép. Nymphalidé) en Haute Saintonge! Un manque d'autant plus inacceptable pour moi que la Grande Tortue (*Nymphalis polychloros,* même famille) s'y trouve en bonne place, d'où risque de confusion.

Avec la suffisance de celui qui croit savoir, j'adresse une note à celui qui est censé ne pas savoir, alors que c'est lui qui vient d'arpenter le terrain pendant trois ans pour réaliser l'inventaire et les photos à la base du livre. Résultat, l'ouvrage paraît avec une fiche sur la Petite Tortue, qualifiée de « papillon commun ».

Benoît Perret n'a jamais rencontré ce papillon depuis 2004 : ceci me fait réfléchir et examiner mes archives photographiques qui remontent à début 2003. Piètre photographe, je mets en boite tous les insectes qui daignent prendre la pose lors de mes promenades dans la nature environnante et de mes inspections du jardin, donc surtout les espèces les plus communes. Je trouve, comme Nymphalinés, le Paon de jour (*Inachis io*) en abondance, le Vulcain (*Vanessa atalanta*), la Belle Dame (*Vanessa cardui*), le Robert-le-diable (*Polygonia c-album*), la Carte géographique (*Araschnia levana*), la Grande Tortue, mais pas la Petite Tortue.

Dans mes notes prises dans mon jardin en 2006 pour l'Observatoire des papillons, elle n'y est pas non plus. Ni parmi les cadavres d'insectes hivernants qui s'accumulent dans les coins de mon hangar.

J'interroge en juin Norbert et Roseline Thibaudeau, qui habitent les environs de Niort : ils sont incapables de se rappeler une observation récente de Petite Tortue. Tout l'été, j'observe les touffes d'ortie près de chez moi, favorisées par le temps particulièrement pluvieux. En août, chaque touffe, ou presque, abrite des chenilles de Paon de jour, et ce papillon est particulièrement abondant à partir de septembre. Mais toujours pas notre Petite Tortue.

En octobre, Marc Guesdon, de Vienne Nature, m'interroge sur les conséquences pour les insectes de l'été pluvieux que nous venons de connaître. Je lui réponds, entre autres choses, que les espèces phytophages aux plantes nourricières qui disparaissent précocement les années sèches sont favorisées. Les Lépidoptères liés à l'ortie par exemple, comme le Paon de jour ou le Vulcain, devraient donc être assez nombreux.

Sa réponse me titille : « J'en profite pour te poser une autre question à propos d'une remarque de Samuel Ducept, animateur à Vienne Nature, qui s'inquiète pour la Petite Tortue et me dit qu'il n'en a vu qu'un exemplaire cette année. Or je lis dans *Chinery* que "sa chenille se nourrit d'orties". N'y a-t-il pas là une contradiction avec ton analyse, vérifiée par ailleurs pour les Vulcains et les Paons du jour ? ».

Je décroche alors mon téléphone pour appeler quelques adhérents de l'OPIE Poitou-Charentes. Norbert Thibaudeau m'informe que, alertés par ma remarque en juin, Roseline et lui ont fait attention aux Petites Tortues mais n'en ont vu qu'une seule dans leur jardin vers la fin août. Denis Richard qui habite le centre ville de Poitiers n'en a pas observé cette année, mais il remarque que la Grande Tortue tend à devenir très commune même dans les jardins du centre historique. Sylvain Provost, qui habite en périphérie de Poitiers sur un coteau dévalant vers le Clain, confirme que cette espèce, qui a toujours été moins commune que le Paon de jour mais qui était abondante chez lui il y a encore une

dizaine d'années, s'est mise à décliner peu à peu. Il n'en voit plus depuis 3 ou 4 ans. Samuel Ducept de Vienne Nature en observait il y a encore deux ou trois ans à Ligugé au sud de Poitiers dès le début du printemps, puis régulièrement au cours de la belle saison jusqu'à l'automne ; en 2007, un seul individu fin septembre.

La base de données naturalistes de Vienne Nature contient 5 observations de l'espèce en 2003 pour 10 de Paon de jour, 0 pour 6 en 2004, 2 pour 8 en 2005, 0 pour 13 en 2006 et 2 pour 17 en 2007.

Que retenir de ces quelques éléments épars ? Il y a bien un net fléchissement des populations de Petite Tortue comparées à celles de Paon de jour ou de Grande Tortue, que l'on peut dater de 2003-2004 pour la région Poitou-Charentes.

À quoi est due cette régression ? Pas à la disparition de l'ortie, plante-hôte des chenilles, toujours aussi abondante, ni à l'impact des pesticides puisque le Paon de jour se maintient à des niveaux de population élevés. Sylvain Provost, qui passe ses vacances dans le Diois, au sud de la Drôme, a remarqué qu'elle est aussi devenue très rare dans la plaine et les vallées alors qu'elle reste fréquente dans les alpages de moyenne montagne où l'ortie ne manque jamais puisque les crottins abondent. Ce que confirment N. et R. Thibaudeau : fin septembre, ils l'ont vu voler par dizaines autour des touffes d'orties poussant sur les parcours du bétail au col d'Ispeguy dans les Pyrénées basques.

Serait-ce donc l'effet du réchauffement climatique qui tendrait à confiner la Petite Tortue en altitude comme le pense Sylvain Provost ? Ou bien n'est-ce qu'une variation normale des effectifs comme les insectes peuvent en connaître régulièrement ? Appel est lancé. Merci aux lectrices et lecteurs d'*Insectes* qui me feront savoir ce qu'il en est de la Petite Tortue dans leur région.

Les papillons de jour de Haute Saintonge
Par Benoit Perret

Ce petit livre de 96 pages richement illustré de 200 photos couleurs permet une identification ludique et aisée de 61 espèces de papillons de jour présentes en Haute-Saintonge. Après des clés de détermination et une présentation générale de la biologie et des habitats des papillons de jour, chaque espèce fait l'objet d'une fiche reprenant les informations de base sur sa description, sa biologie, ses habitats.

Une seule critique à porter : la Petite Tortue y est qualifiée de « commune » en Haute-Saintonge. Après lecture de cet article, vous bifferez cette mention pour la remplacer par « rare ». Je ne félicite pas le relecteur scientifique pour sa compétence !

Vous pouvez obtenir gratuitement cet ouvrage dans les offices de tourisme de la Haute-Saintonge, ou bien en le demandant auprès de la Communauté de communes par téléphone au 05 46 48 12 11 ou par courriel à contact@haute-saintonge.com.

V.A.

Article paru dans la revue « INSECTES » n°148 du premier trimestre 2008

ANNEXE II

LES LEPIDOPTERES RHOPALOCERES DE POITOU-CHARENTES ET VENDEE DANS LA LITTERATURE ENTOMOLOGIQUE

Pascal Dupond, chargé d'étude de l'OPIE national, a dépouillé trois revues entomologiques : L'Amateur du Papillon, La Revue française de Lépidoptérologie et Alexanor [arrêt en 2002], ainsi que le catalogue Lhomme, afin d'informatiser les données concernant l'ensemble des espèces de lépidoptères sous le logiciel Biogeagraphica. A partir d'une lecture complète des articles, trois bases ont été alimentées : références bibliographiques, les plantes-hôtes observées et la répartition des espèces. Ceci a été réalisé grâce à un financement du Ministère chargé de l'Ecologie.

Les cartes que nous publions ci-après sur les Rhopalocères de Poitou-Charentes et de Vendée, le périmètre de l'étude de Robert Lévesque, résultent de l'exploitation de ces données. Les points blancs signalent les données avant 1950, les points noirs les données postérieures à 1950, les points gris les données de 1950.

En les parcourant, vous vous apercevrez bien vite que les espèces les plus remarquables ou les plus rares ont fait l'objet de mentions sinon nombreuses, au moins régulières et précises. Les espèces les plus courantes au contraire sont souvent signalées par quelques rares points, voire n'apparaissent pas du tout quand aucune donnée pour ces cinq départements n'a été enregistrée. Cela ne veut pas dire que leur présence n'a pas été signalée, mais que la localisation des captures ou des observations, au moins au niveau de la commune, n'a pas été faite. Dans le catalogue Lhomme par exemple, les mentions « partout » sont fréquentes, et sont inexploitables.

Pourquoi publier des cartes dont le contenu informatif est finalement si faible ? Pour nous faire prendre conscience de ce manque dramatique de données concernant les insectes. L'article de Robert Lévesque montre que les choses évoluent rapidement, souvent dans le sens de la raréfaction des papillons. Mais cette évolution est difficilement analysable quand des données anciennes et précises de répartition n'existent pas. Par exemple la petite tortue, dont nous pointons aujourd'hui la diminution importante des populations dans notre région, n'est mentionnée qu'en Vendée !

L'OPIE national, au travers de son projet d' « Observatoire des Insectes », souhaite mettre en place une base de données la plus importante possible sur la répartition des insectes dans notre pays. Il nous semble important de contribuer à cet effort en fournissant les données que nous avons accumulées dans nos collections ou dans nos carnets d'observation, car il est illusoire de penser que ce qui a déjà été publié est suffisant, y compris pour un groupe aussi connu et étudié que les papillons de jour. Aussi nous appelons tous les membres de l'OPIE Poitou-Charentes qui souhaitent contribuer à alimenter cet « Observatoire des Insectes » à se manifester pour que nous puissions lancer concrètement cette opération dans les mois qui viennent.

Famille des Hesperiidae

Point-de-Hongrie
(*Erynnis tages*)

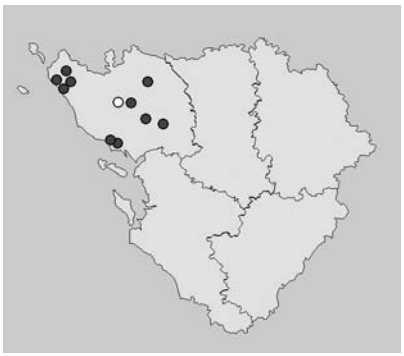

Hespérie de la passe-rose
(*Carcharodus alceae*)

Hespérie du marrube
(*Carcharodus flocciferus*)

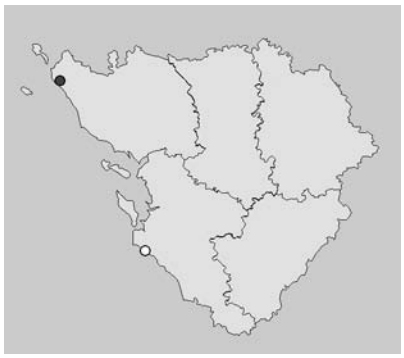

Hespérie des sanguisorbes
(*Spiala sertorius*)

Hespérie de la mauve
(*Pyrgus malvae*)

Hespérie de l'aigremoine
(*Pyrgus malvoides*)

Hespérie des potentilles
(*Pyrgus armoricanus*)

Hespérie du faux-buis
(*Pyrgus alveus*)

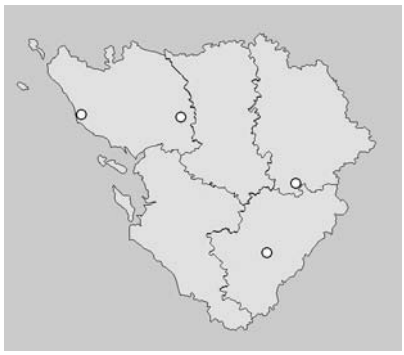

Hespérie de l'alchémille
(*Pyrgus serratulae*)

Hespérie des cirses
(*Pyrgus cirsii*)

Hespérie de la malope
(*Pyrgus onopordi*)

Hespérie du carthame
(*Pyrgus carthami*)

Hespérie du brome
(*Carterocephalus palaemon*)

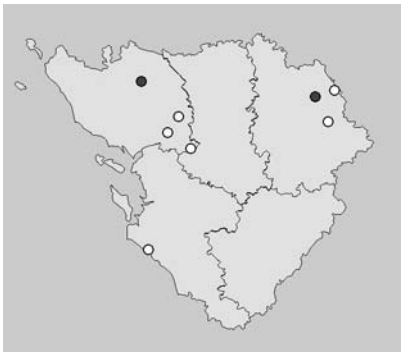

Miroir
(*Heteropterus morpheus*)

Hespérie du dactyle
(*Thymelicus lineolus*)

Hespérie du chiendent
(*Thymelicus acteon*)

Famille des Papilionidae

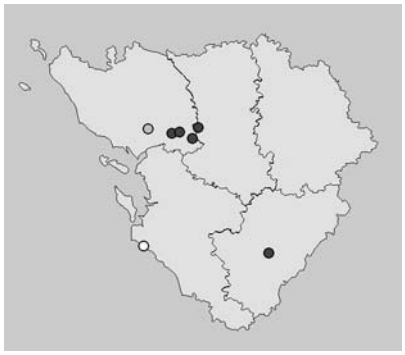

Flambé
(*Iphiclides podalirius*)

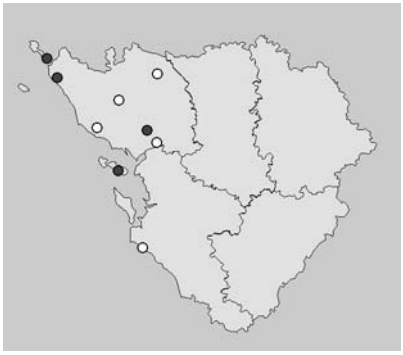

Machaon
(*Papilion machaon*)

Famille des Pieridae

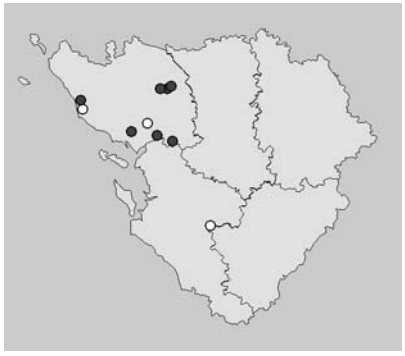

Gazé
(*Aporia crataegi*)

Piéride du chou
(*Pieris brassicae*)

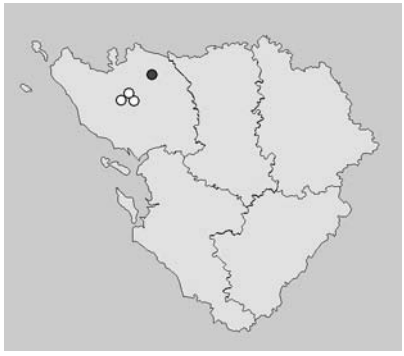

Piéride de la rave
(*Pieris rapae*)

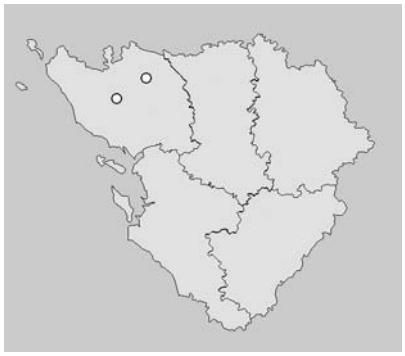

Piéride de l'ibéride
(*Pieris manii*)

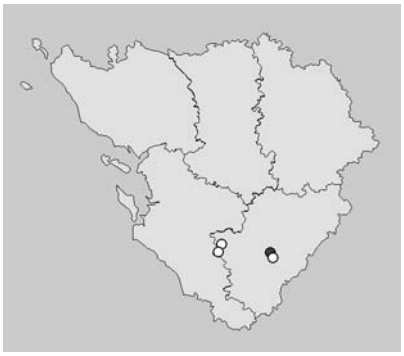

Piéride du navet
(*Pieris napi*)

Marbré-de-vert
(*Pontia daplidice*)

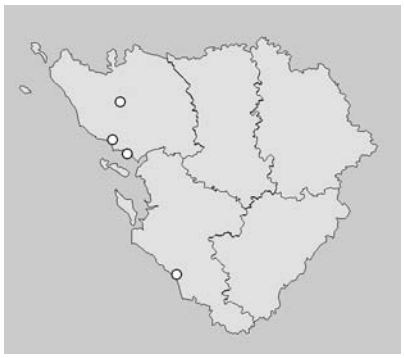

Piéride des biscutelles
(*Euchloe crameri*)

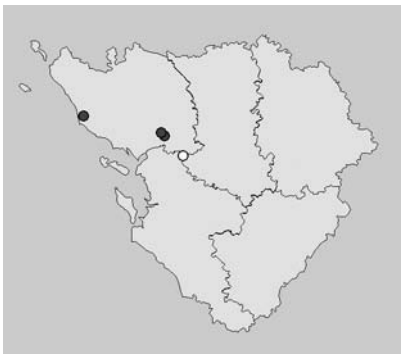

Fluoré
(*Colias alfacariensis*)

Souci
(*Colias crocea*)

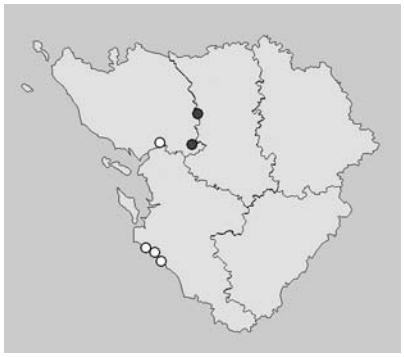

Citron de Provence
(*Gonepteryx cleopatra*)

Citron
(*Gonepteryx rhamni*)

Famille des Lycaenidae

Lucine
(*Hamearis lucina*)

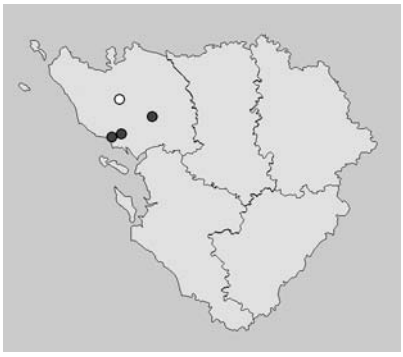

Thécla du chêne
(*Neozephyrus quercus*)

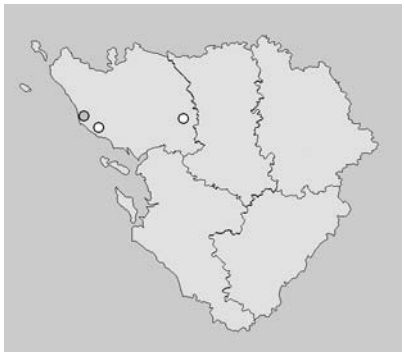

Thécla de l'amarel
(*Satyrium acaciae*)

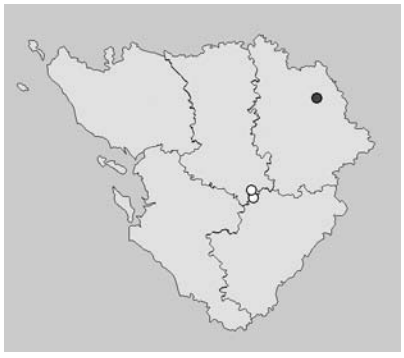

Thécla de l'yeuse
(*Satyrium ilicis*)

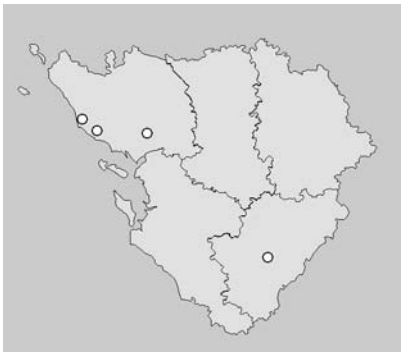

Thécla de l'orme
(*Satyrium w-album*)

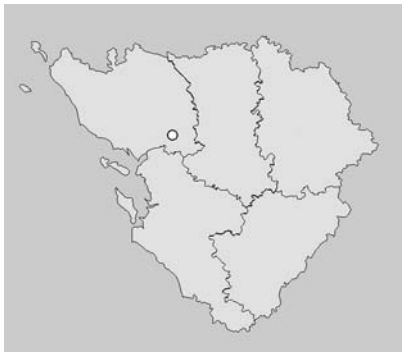

Thécla du coudrier
(*Satyrium pruni*)

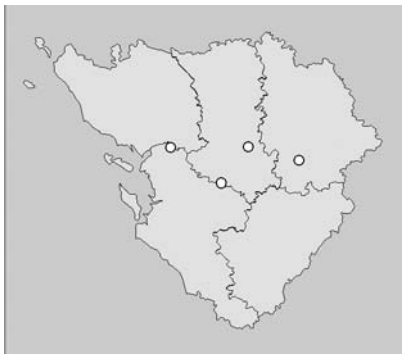

Thécla du prunellier
(*Satyrium spini*)

Thécla de la ronce
(*Callophrys rubi*)

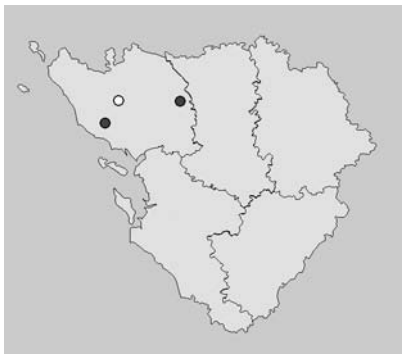

Cuivré commun
(*Lycaena phlaeas*)

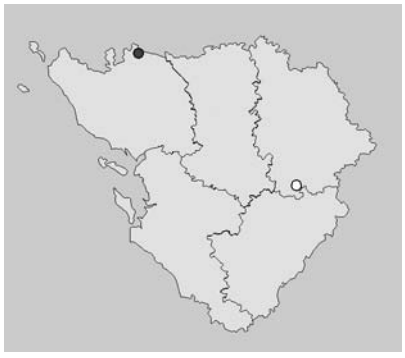

Cuivré fuligineuse
(*Lycaena tityrus*)

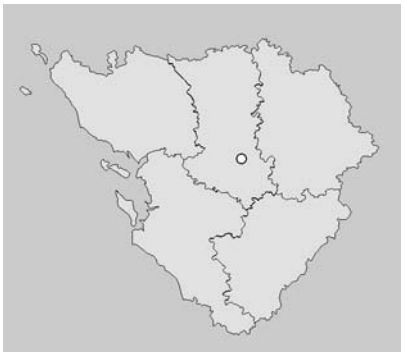

Cuivré des marais
(*Lycaena dispar*)

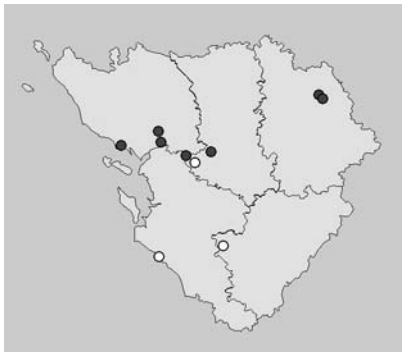

Azuré porte-queue
(*Lampides boeticus*)

Azuré du trèfle
(*Everes argiarde*)

Azuré des nerpruns
(*Celastrina argiolus*)

Azuré des mouillères
(*Maculinea alcon*)

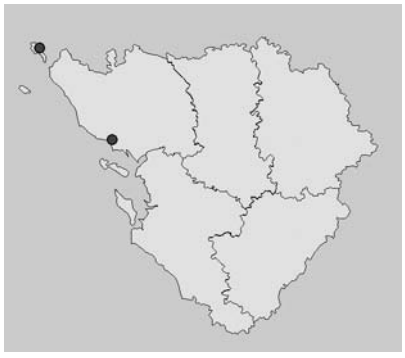

Azuré du serpolet
(*Maculinea arion*)

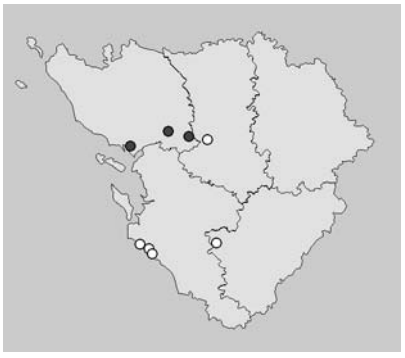

Azuré de la sanguisorbe
(*Maculinea teleius*)

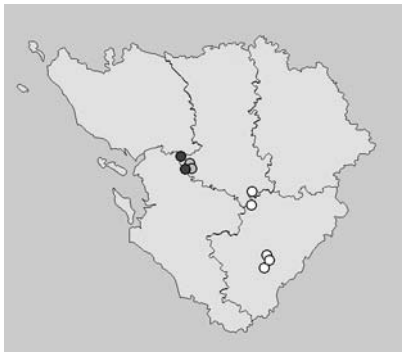

Azuré de la sarriette
(*Pseudophilotes baton*)

Azuré des anthyllides
(*Cyaniris semiargus*)

Azuré du mélilot
(*Polyommatus dorylas*)

Azuré de l'esparcette
(*Polyommatus thersites*)

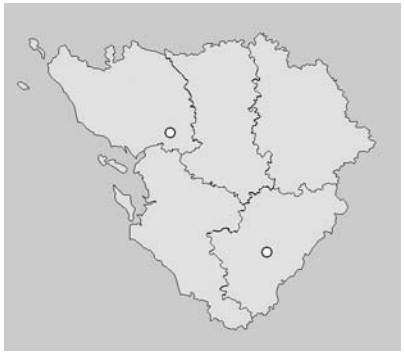

Azuré du plantain
(*Polyommatus escheri*)

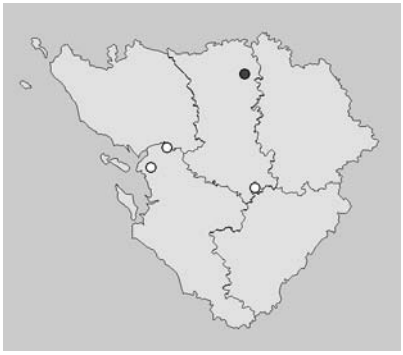

Azuré de la bugrane
(*Polyommatus icarus*)

Argus bleu-nacré
(*Lysandra coridon*)

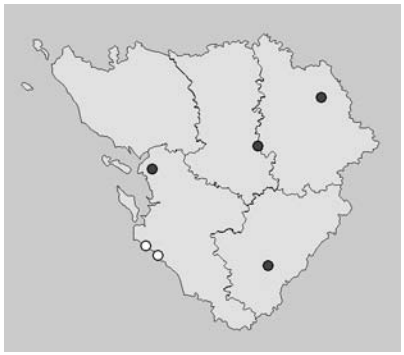

Azuré bleu céleste
(*Lysandra bellargus*)

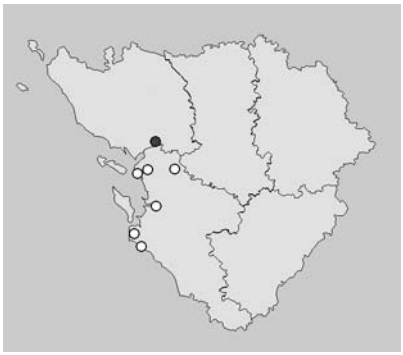

Collier-de-corail
(*Aricia agestis*)

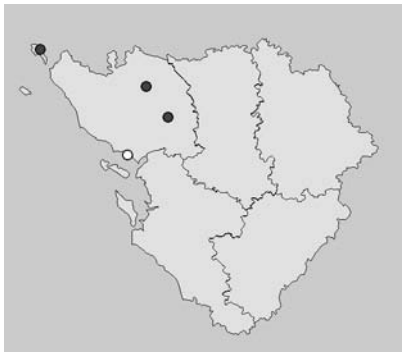

Azuré de l'ajonc
(*Plebejus argus*)

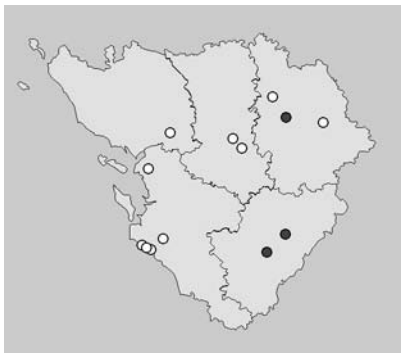

Azuré du genêt
(*Plebejus idas*)

Famille des Nymphalidae

Bacchante
(*Lopinga achine*)

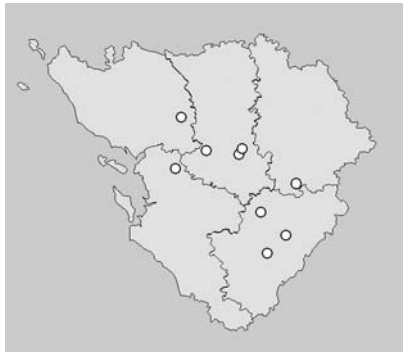

Céphale
(*Coenonympha arcania*)

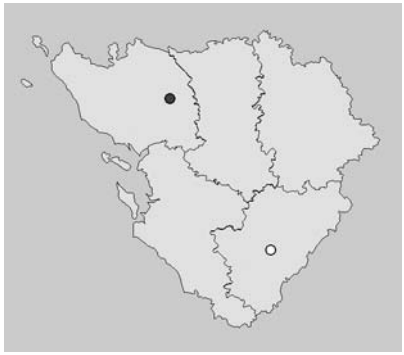

Fadet des laîches
(*Coenonympha oedippus*)

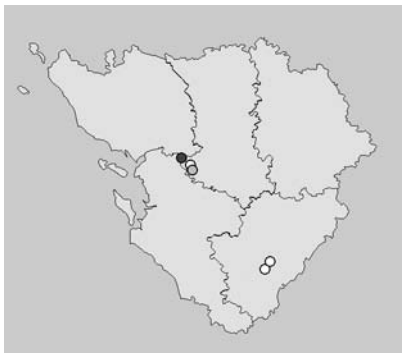

Fadet commun
(*Coenonympha pamphilus*)

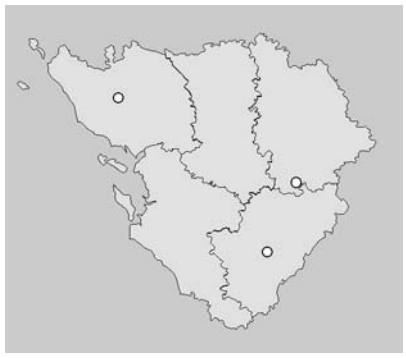

Myrtil
(*Maniola jurtina*)

Demi-deuil
(*Melanargia galathea*)

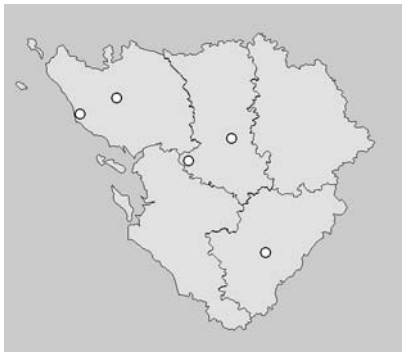

Silène
(*Brintesia circe*)

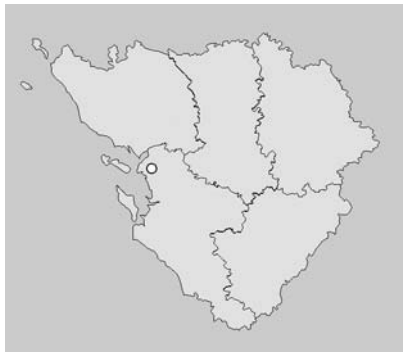

Grand nègre des bois
(*Minois dryas*)

Mercure
(*Arethusana arethusa*)

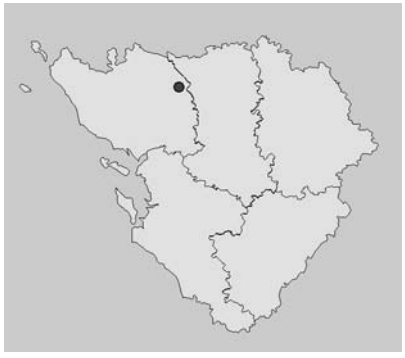

Hermite
(*Charaza briseis*)

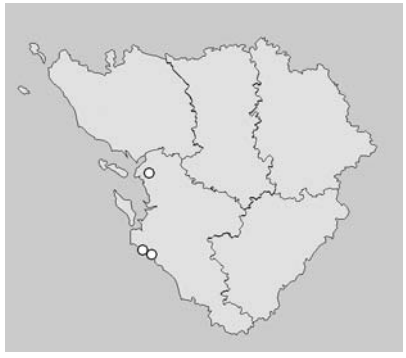

Faune
(*Hipparchia statilinus*)

Agreste
(*Hipparchia semele*)

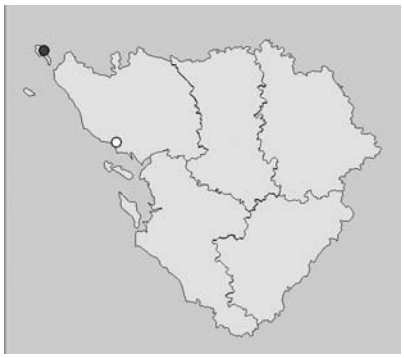

Petit sylvandre
(*Hipparchia alcyone*)

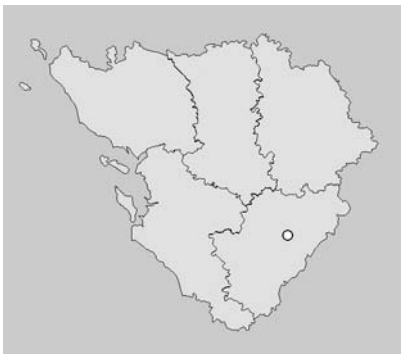

Petit mars changeant
(*Apatura ilia*)

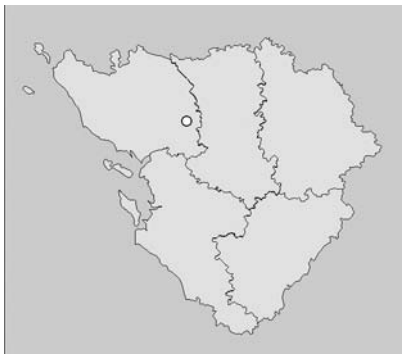

Cardinal
(*Argynnis pandora*)

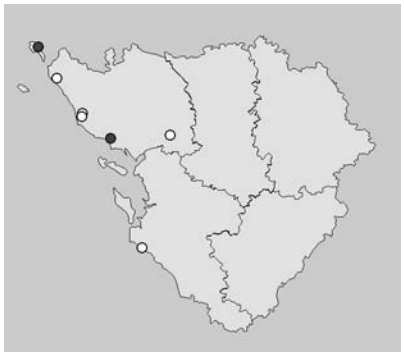

Chiffre
(*Argynnis niobe*)

Petit nacré
(*Issoria latonia*)

Nacré de la ronce
(*Brenthis daphne*)

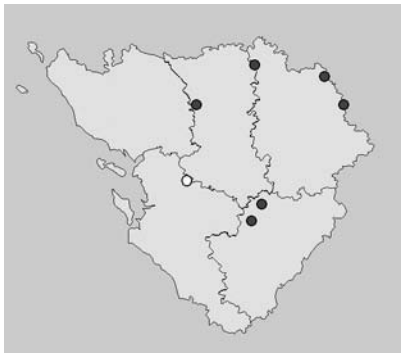

Nacré de la sanguisorbe
(*Brenthis ino*)

Petit collier argenté
(*Clossiana selene*)

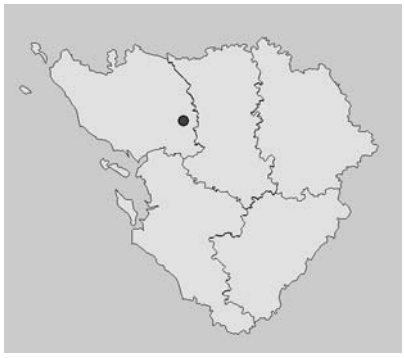

Petite violette
(*Clossiana dia*)

Petit sylvain
(*Lagoda camilla*)

Grande tortue
(*Nymphalis polychloros*)

Paon du jour
(*Inachis io*)

Vulcain
(*Vanessa atalanta*)

Vanesse des chardons
(*Vanessa cardui*)

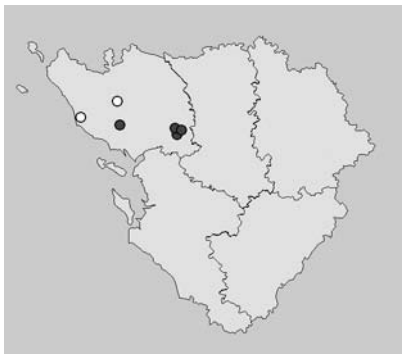

Petite tortue
(*Aglais urticae*)

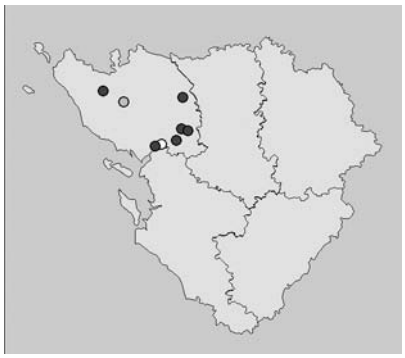

Robert-le-diable
(*Polygonia c-album*)

Carte géographique
(*Arashnia levana*)

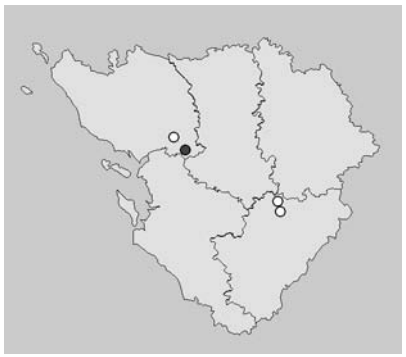

Mélitée du plantain
(*Melitaea cinxia*)

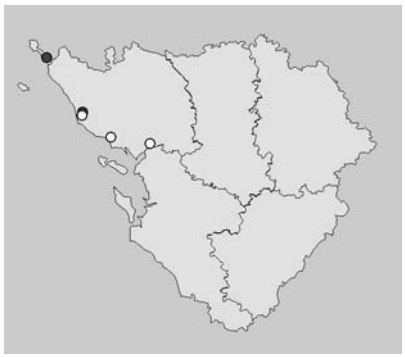

Mélitée noirâtre
(*Melitaea diamina*)

Mélitée des centaurées
(*Melitaea phoebe*)

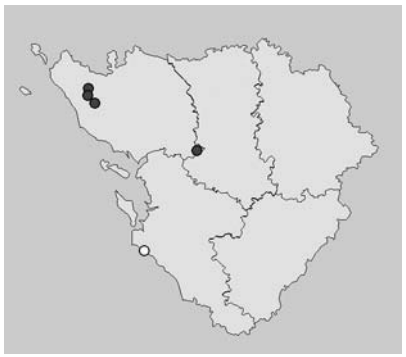

Mélitée orangée
(*Melitaea dydima*)

Mélitée des scabieuses
(*Mellicta parthenoides*)

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 1

INTRODUCTION 3

I. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 5
- 1. Précipitations 5
- 2. Températures et régimes thermiques 9
- 3. Hygrométrie 10
- 4. Brouillard 10
- 5. Vents 10
- 6. Insolation 12
- 7. Caractérisation du climat 13
- 8. Ouvrages consultés 15

II. DONNEES SUR LA VEGETATION 15
- 1. Caractérisation de la flore 15
- 2. Groupements végétaux 15
- 3. Ouvrage consultés 23

III. PEUPLEMENT DES PRINCIPAUX BIOTOPES 24
- 1. La dune de la laisse de mer à la pinède 24
- 2. La pinède dunaire 28
- 3. Les marais côtiers 30
- 4. Les marais tourbeux 30
- 5. Les coteaux et chaumes, les petits bois de chênes malingres 34
- 6. Les forêts sur sol primaire ou terre à châtaigniers 38

CONCLUSIONS 41

ANNEXE I : LA PETITE TORTUE EST-ELLE EN TRAIN DE DISPARAÎTRE DU POITOU-CHARENTES ? 42

ANNEXE II : LES LEPIDOPTERES DU POITOU-CHARENTES VENDEE DANS LA LITTERATURE ENTOMOLOGIQUE 44

Pour citer en référence cet ouvrage, se conformer au modèle suivant :

LEVESQUE, R. (2008) – *Lépidoptères du Poitou-Charentes Vendée et leurs biotopes*. Cahiers de l'OPIE Poitou-Charentes, Office Pour les Insectes et leur Environnement Poitou-Charentes, Poitiers. 52 p.

Edition : OPIE Poitou-Charentes

Reproduction autorisée en citant la source

Photo de couverture : Grande Tortue (*Nymphalis polychloros*) V. Albouy/OPIE-PC